

# **La valeur des ressources halieutiques**

**Réfléchir un modèle de gestion holistique durable des ressources halieutiques en accord avec les systèmes de valeurs communautaires et les exigences écologiques contemporaines**

**Rapport final déposé au Programme d'aide à la recherche et au transfert – Volet Innovation sociale (PART-IS)**

# Gestion des versions



Version	Date	Description	Auteur
Rédaction initiale	9 septembre 2022	Première version achevée	Félix Fortin Mongeau, Pierre-Olivier Fontaine, Jean-Daniel Glazer Allard
Révision scientifique	25 septembre 2022	Première révision achevée	Pierre-Luc Gagnon
Révision linguistique	29 septembre 2022	Première révision achevée	Dorina Allard
Modifications finales	Avril 2023	Production de la version finale	Félix Fortin Mongeau, Pierre-Olivier Fontaine

## Réalisation et rédaction du document

Félix Fortin Mongeau, professeur à l'École des pêches et de l'aquaculture  
Pierre-Olivier Fontaine, professeur à l'École des pêches et de l'aquaculture  
Jean-Daniel Glazer Allard chercheur et adjoint à la recherche au CIRADD

## Traitement et analyse des données

Félix Fortin Mongeau, professeur à l'École des pêches et de l'aquaculture  
Pierre-Olivier Fontaine, professeur à l'École des pêches et de l'aquaculture  
Jean-Daniel Glazer Allard, chercheur et adjoint à la recherche au CIRADD  
Anne-Julie Landry, professionnelle de recherche au CIRADD

## Contribution spécifique

Alexandra Caron, étudiante-chercheuse  
Eliott Joseph, étudiant-chercheur  
Tanya Sutton, étudiante-chercheuse

## Révision du contenu

Pierre-Luc Gagnon, codirecteur général du CIRADD

## Conception graphique

Dorina Allard, adjointe administrative

## Propriété intellectuelle

Le présent document et ses différentes composantes sont protégés par les lois fédérales et provinciales en matière de propriété intellectuelle et de droit d'auteur ainsi que par les ententes en cours. Toute reproduction, diffusion ou utilisation de ce document, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite du CIRADD.

## Référence suggérée

Fortin Mongeau, Félix, Fontaine, Pierre-Olivier, Glazer Allard, Jean-Daniel, Joseph, Eliott, Landry, Anne-Julie. 2022. « La valeur des ressources halieutiques ». Cégep de la Gaspésie et des Îles et CIRADD, Carleton-sur-Mer, 45 pages.

# Remerciements



L'équipe de recherche, formée d'enseignants de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ) du cégep de la Gaspésie et des Îles et de professionnels du CIRADD, aimerait remercier toute l'équipe des deux organismes.

Ce projet a bénéficié de la collaboration d'étudiants inscrits à l'ÉPAQ dans les programmes de pêche professionnelle, de technique d'aquaculture, de mécanique marine et de formation générale. Plus précisément, le projet a aussi grandement bénéficié du travail de 3 étudiants stagiaires impliqués dans le projet, Alexandra Caron, Tanya Sutton et Elliott Joseph.

Parallèlement au projet, et en addition à son travail de stagiaire, l'équipe tient aussi à remercier Elliott Joseph dans son rôle d'étudiant-chercheur, au sein de l'option Recherche études, qui a su explorer de nouveaux horizons sous le thème de cette recherche, inspirant l'équipe pour les prochains travaux.

Le projet de recherche se basant essentiellement sur la participation citoyenne des résidents de la MRC du Rocher Percé, l'équipe tient aussi à remercier tous les participants au sondage et aux tables rondes.

Finalement, l'équipe remercie aussi la firme Numea qui a contribué à l'analyse statistique des données et l'illustratrice Audrey Desaulniers, qui a accepté de venir s'imprégner du projet sur place malgré la distance et l'état du transport en commun en Gaspésie.

Ce projet a été financé par le programme d'aide à la recherche et au transfert (PART) du ministère de l'Éducation du gouvernement du Québec.

# Résumé



La protection de l'environnement, de la biodiversité et de la qualité de la vie humaine nécessite de repenser les modèles de gestion des ressources halieutiques et les systèmes de valeur qui les sous-tendent afin d'éviter la marchandisation excessive de la nature, responsable de plusieurs problèmes écologiques actuels. Pour pallier cette situation et accompagner les gestionnaires dans la production des futurs modèles de gestion des ressources, ce projet a permis d'élaborer une série de balises et de recommandations basées sur une collecte de données échantillonnée dans une petite communauté côtière dépendant de la santé de ses ressources, la MRC du Rocher Percé.

Pour ce faire, une collecte de données qualitatives sous forme de tables rondes dirigées et une collecte de données quantitatives suivant le déploiement d'un sondage dans la population de la MRC du Rocher-Percé ont été effectuées afin de répertorier et de documenter les valeurs de la population associées aux ressources halieutiques. Les participants ont été divisés en cinq catégories distinctes pour faciliter l'analyse : les ouvriers d'usine de transformation, les aides-pêcheurs, les capitaines, les étudiants en pêche professionnelle et les citoyens. Une boussole philosophique a été créée afin de faciliter l'analyse des résultats.

Une analyse statistique a permis de déceler les zones de rencontre et de désaccord parmi les différents groupes échantillonnés. Les résultats sont, pour la grande majorité, assez homogènes et témoignent dans la population échantillonnée d'une forte propension à aborder les problèmes liés aux ressources d'une manière écocentrique et d'un point de vue moral plutôt qu'individualiste et économique.

Les balises proposées s'inspirent ainsi d'un modèle holistique et proposent à la fois des éléments biologiques, économiques, sociologiques et philosophiques.

# Table des matières

Introduction .....	1
Mise en contexte .....	1
De la gestion des pêches au Canada.....	1
Question politique .....	3
Éthique environnementale .....	4
Vers une démarche multidisciplinaire en gestion des pêches .....	5
L'analyse philosophique pour comprendre le problème économique et politique .....	5
Le développement durable comme solution et comme problématique .....	6
Problématique générale du DD appliquée au domaine des pêches .....	7
Une voie de sortie du paradoxe : la culture participative .....	8
La boussole philosophique comme cadre conceptuel.....	8
Courants philosophiques et doctrines ayant permis l'élaboration de la boussole .....	9
Méthodologie .....	11
Collectes de données .....	11
Groupes de discussion .....	12
Sondage auprès de la population.....	12
Production d'une planche de bande dessinée de vulgarisation scientifique .....	13
Expertise externe en statistique.....	13
Résultats.....	15
Collecte qualitative .....	15
Les valeurs des participants selon le contexte .....	15
Changement dans la hiérarchisation des valeurs.....	16
Lignes de fracture dans les échanges.....	16
Résultats de la collecte quantitative.....	17
Le nuage de point de la boussole des valeurs .....	17
Les diagrammes en radar des catégories de population .....	18
Les boîtes à moustache .....	21
Analyse.....	26
La boussole philosophique .....	26
Limitations et potentiels de la boussole.....	26
Paradigme de gestion des ressources représenté sur la boussole.....	26
Réflexions sur les résultats des tables rondes .....	27
Réflexions sur les résultats du sondage .....	29

Analyse des résultats du sondage .....	29
Réflexion sur l'analyse quantitative .....	30
Synthèse des deux enquêtes en lien avec la boussole .....	31
Différence des résultats .....	31
Complémentarité des résultats.....	31
Mesures de gestion correspondantes aux valeurs mises en emphase par les répondants lors des deux collectes de données .....	32
Analyse de la compatibilité des modèles appliqués au Québec avec les valeurs soulevées .....	32
Analyse de la compatibilité des modèles appliqués dans le monde .....	33
Recommandations pour les gestionnaires des ressources halieutiques, les acteurs de l'industrie et les décideurs politiques .....	34
Conclusion .....	36
Bibliographie .....	37
Ouvrage de référence .....	37
Articles de périodiques.....	38
Sites Web .....	39
Annexe 1 – Schéma des groupes de discussion .....	41
Annexe 2 – Sondage à la population.....	43

# Liste des tableaux



Tableau 1 - Distribution des participants aux groupes de discussion.....	12
Tableau 2 - Distribution de l'échantillon du sondage auprès de la population.....	13
Tableau 3 - Interprétation des principales lignes de fractures et dualités émergentes lors des mises en situation des tables rondes et citations des participants prélevées lors des tables rondes.....	16

# Liste des figures

Figure 1– Approche par précaution de la gestion du taux de prélèvement d’un stock de poisson .....	3
Figure 2 - Représentation schématique de la boussole philosophique .....	9
Figure 3 - Nuages de mot soulignant la fréquence du type de justification mis de l’avant par les participants lors des tables rondes. ....	15
Figure 4 - Analyse graphique du pourcentage de participants aux tables rondes qui ont effectué un changement entre leurs choix initiaux et finaux à la suite des discussions et échanges de la rencontre.....	16
Figure 5 - Boussole des valeurs illustrant la distribution des répondants au sondage sur 2 axes. ....	18
Figure 6 - Diagramme en radar des résultats médians de tous les groupes échantillonnés .....	18
Figure 7 - Diagramme en radar des scores médians des citoyens par rapport au reste des autres groupes.....	19
Figure 8 - Diagramme en radar des scores médians des capitaines-propriétaires par rapport au reste des autres groupes .....	19
Figure 9 - Diagramme en radar des scores médians des aides-pêcheurs par rapport au reste des autres groupes .....	20
Figure 10 - Diagramme en radar des scores médians des étudiants en pêche professionnelle par rapport au reste des autres groupes .....	20
Figure 11 - Diagramme en radar des scores médians des travailleurs d’usine de transformation par rapport au reste des autres groupes .....	21
Figure 12 - Boîte à moustache des pointages moyens pour l’individualisme .....	22
Figure 13 - Boîte à moustache des pointages moyens pour écocentrisme.....	23
Figure 14 - Boîte à moustache des pointages moyens pour la valeur économique .....	24
Figure 15 - Boîte à moustache des pointages moyens pour la valeur morale.....	25

# Introduction

## Mise en contexte

### De la gestion des pêches au Canada

Une gestion saine et équilibrée des ressources halieutiques représente aujourd'hui un défi à l'importance grandissante d'un point de vue politique, social, culturel et écologique. Les transformations de plus en plus importantes des écosystèmes et des collectivités humaines appellent ainsi à optimiser l'utilisation des ressources dans une perspective de durabilité parfois difficile à atteindre. Notre compréhension de l'interconnectivité des réseaux trophiques étant en perpétuel développement, les mesures doivent évoluer au fil des nouvelles connaissances et des nouveaux enjeux qui se présentent concernant l'abondance de la ressource. Or, pour le meilleur et pour le pire, les modèles de gestion des ressources marines utilisent une faible variété de techniques et des mesures qui, bien qu'éprouvées à travers le monde, évoluent rarement au rythme que la situation exigerait. Ce qui les différencie et leur permet de s'adapter à l'espèce, le milieu et la flottille ciblée sont principalement les paramètres et les indicateurs fixés. Parmi les mesures classiques du coffre à outils d'un gestionnaire, se retrouvent généralement des systèmes de gestion temporelle (sans contingent) et de biomasse (avec contingent) (Parsons, 1995). S'ajoutent à ceux-ci des mesures encadrant le taux de prises accidentelles, l'efficacité de pêche, la qualité du produit et le stress exercé sur la ressource. Pour une même ressource, plusieurs mesures peuvent être appliquées simultanément.

Pour les modes de gestion temporelle (sans contingent), ces pêches sont strictement régulées par un nombre de jours d'activité sous forme de saison. Une modification allouant une augmentation ou une diminution de la quantité pêchée sera exprimée sous forme de jours de pêche (Pêches et Océans Canada, 2018). Selon les associations, une régulation plus fine peut être appliquée en encadrant le nombre de levés ou de traits effectués par journée de pêche. La date de début et de fin de la saison est négociée annuellement et se base principalement sur les facteurs biotiques (présences de mammifères marins, période de frai, période de mues, présence d'espèce migratoire), abiotiques (présences de glace, occurrence accrue de tempête, température de l'eau) et économiques (le prix de la biomasse pêchée fluctue selon le moment de l'année).

Les modes de gestion basés sur la biomasse (avec contingent) fixent quant à eux des critères s'articulant en matière de masses totales pêchées (TAC) (Pêches et Océans Canada, 2018). Ces modes de gestion peuvent être attribués individuellement au pêcheur ou à une zone de pêche. Dans cette deuxième situation, la pêche devient concurrentielle au sein d'une même flottille. Les TAC peuvent être fixés en fonction de plusieurs variables, les plus communes sont le taux de survie des recrues, le stock disponible et la prise par unité d'effort. Les deux premiers concernent directement l'écologie et la biologie de l'espèce, tandis que le troisième est fondé sur des concepts économiques de rentabilité de pêche et peut fluctuer en fonction de facteurs externes à la ressource tels que le prix du carburant et la rareté de main-d'œuvre. Certaines pêches

permettent une gestion sous forme de quota individuel transférable (QIT). Sous ce régime, il est possible aux pêcheurs propriétaires ou aux entreprises titulaires de sous-louer une partie de son quota alloué (Pêches et Océans Canada, 2020).

Parmi les autres mesures satellites, celles régulant le taux de prise accidentelle visent à réduire l'impact collatéral d'une pêche sur le reste de la communauté biotique. Plusieurs méthodes ont été développées pour réduire ce type de capture (grilles Nordmore, engins avec mécanisme d'échappement, engins sélectifs). Afin de réduire la pression sur les espèces ou sur les spécimens non autorisés à la capture (taille, sexe, présence d'œufs...), des mesures entourant la remise à l'eau sont en place et diffèrent en fonction de plusieurs variables, dont le type d'engin de pêche. Ces mesures ont toutefois un impact limité, spécialement dans le cas des prises accidentelles d'espèces vivant en profondeur, ou le choc de pression reliée à la remontée rapide limite grandement leur potentiel de survie (Parker *et al.*, 2006).

Au Canada, Pêches et Océans Canada (MPO) est responsable de la gestion des ressources halieutiques. Ce ministère délivre les permis de pêche, fixe les règles de gestion spécifiques à chaque pêche en fonction de la région et de l'espèce. La mission du ministère est « d'assurer des écosystèmes aquatiques sains et durables grâce à la protection de l'habitat et à des recherches scientifiques rigoureuses » (MPO, 2020). Pour ce faire, le MPO a produit des plans de gestion intégrée des pêches (PGIP) spécifiques afin de répondre aux éléments de sa mission. Les ressources marines sont gérées sous forme de stock. Ces stocks représentent la masse totale de poissons visés par une pêche et peuvent cibler une population spécifique (une seule espèce) ou une forme de communauté (plusieurs espèces). Le nombre de stocks qui sont instables continue d'augmenter au fil des ans malgré les objectifs de préservation de la ressource et de durabilité énoncés par le ministère. L'incertitude concernant une bonne partie des stocks exploités au Canada est toutefois causée par un manque d'information ne permettant pas de qualifier précisément leur état. En 2018, on évaluait que 33 % des 177 stocks étaient dans une zone saine, 15 % dans une zone de prudence, 11 % dans une zone critique et 41 % n'ont pu être classés (Environnement et Changement climatique Canada, 2020a).

Les régions maritimes du Québec dépendent largement de l'état des ressources marines et certaines communautés en sont presque entièrement dépendantes (CSMOPM, 2014). Touchés durement par la surpêche et l'application du moratoire sur les poissons de fonds, dont la morue (*Gadus morhua*) en 1993, plusieurs villes et villages côtiers du golfe du Saint-Laurent peinent encore à retrouver leur potentiel de développement. En dépit des efforts de conservation mis en place avec plus de 25 ans de moratoires, la morue n'aurait que regagné 17 % de sa biomasse (Pedersen *et al.*, 2017). Malgré la performance actuelle du secteur de la pêche des crustacés, on dénombrait une perte de 33 % des emplois reliés à l'industrie entre 1990 et 2014 (CSMOPM, 2014 ; MAPAQ, 2015).

Afin de réduire le potentiel de risques d'un changement de statut d'un stock vers la zone critique, deux grandes approches des modèles de gestion sont mises de l'avant dans la littérature et dans le rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable (Bureau du vérificateur général du Canada, 2011) : l'approche écosystémique et l'approche par précaution. Une approche par précaution (Figure 1) implique par définition de conserver une proportion plus grande entre la quantité de poisson estimée et la quantité allouée à la pêche. Cette approche est souvent utilisée par les gestionnaires de la ressource en raison des changements rapides

observés dans les écosystèmes marins en vertu de la pression anthropique et des changements climatiques. Les données concernant la quantité exacte de poissons occupant un territoire étant parfois complexes, voire impossibles à obtenir avec les connaissances actuelles et extrêmement variables, plusieurs stocks sont inconnus ou non classés et nécessitent donc une approche permettant une bonne marge d'erreur (Walters 1996). Dans ces situations, des erreurs statistiques fréquentes (Essington, 2001) pourraient causer des déséquilibres trophiques parfois irréversibles par une estimation trop optimiste de l'abondance.

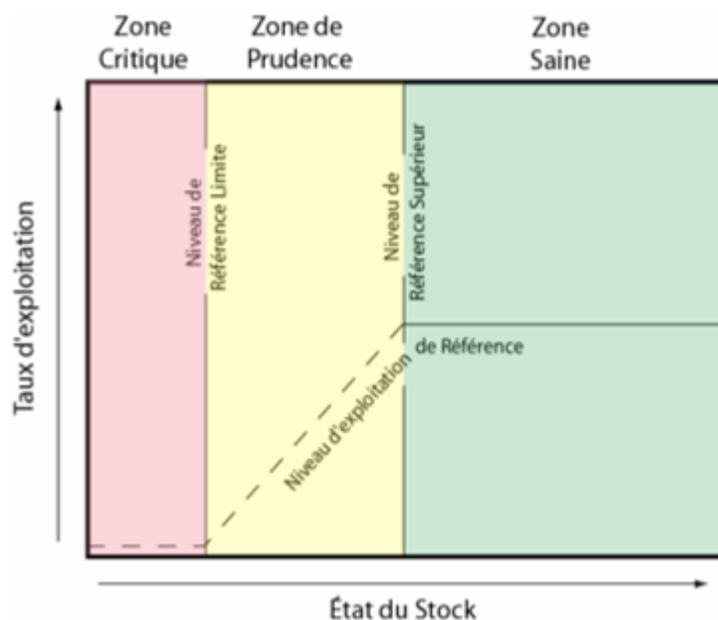


Figure 1– Approche par précaution de la gestion du taux de prélèvement d'un stock de poisson

Source : (Pêches et Océans Canada, 2006)

Outre l'analyse mathématique des stocks, d'autres auteurs proposent d'intégrer la communauté humaine dans l'approche par précaution et non seulement les ressources desquelles elle dépend (Hilborn, 2001). Comme le préconise l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons chevauchants et grands migrateurs (Momtaz, 1995), la plupart des modèles modernes de gestion des ressources optent maintenant pour une approche écosystémique. Dans une approche écosystémique de gestion des ressources halieutiques, l'analyse de risques est portée sur un ensemble de facteurs et non seulement sur la taille du stock. En plus de voir la ressource dans son ensemble, ce modèle vise aussi à protéger à long terme, pour les générations futures, l'intégrité des écosystèmes pour qu'ils conservent tous les biens et services qu'ils peuvent fournir (Bureau du vérificateur général du Canada, 2011).

### Question politique

De cet état de la situation, il est possible de faire certains constats. D'une part, il semble y avoir un important conflit de valeur se jouant sur le plan éthico-légal dans un contexte de manque de

connaissances, c'est-à-dire l'opposition des missions de l'État de garantir une croissance économique basée sur la quantification et l'exploitation des ressources dont témoigne l'existence des PGIP et, d'autre part, l'importance de maintenir l'intégrité des écosystèmes, telle qu'énoncée par le MPO. Ainsi se dessine une opposition quant à la manière de penser la valeur en société, soit d'un point de vue économique, soit d'un point de vue moral, avec un large spectre de possibilités alternatives entre ces deux extrêmes, dont différents modèles de gestion écosystémiques. D'autre part, cela montre que la répartition des bénéfices monétaires liés à la croissance économique et à l'exploitation des ressources ne se traduit pas en emplois supplémentaires dans les régions côtières du Québec. Il est finalement possible de constater que conséquemment à cet état des choses, un intérêt grandissant se manifeste pour adopter des modèles de gestion issus des approches fondées sur le principe de précaution et sur le fonctionnement interne de chaque écosystème, incluant les communautés humaines. Par conséquent et en vertu d'une abondante littérature allant dans le sens d'une approche plus communautaire, notamment par Jentoft (2009) et Bottom (1997), de même que des recommandations en faveur de l'approche par précaution et de l'approche écosystémique de gestion des ressources telles que mentionné ci-haut, il importe d'apporter des solutions fortes pour la protection de l'environnement marin, solutions devant être basées sur la contribution active des communautés. À cet effet, les valeurs, en ce qu'elles sont le socle des normes sociales et participent aux justifications conscientes et inconscientes des actions individuelles et collectives, représentent pour la gestion des ressources un champ d'étude théorique et pratique pour penser l'inclusion des communautés dans le cadre d'un développement durable qui dépasse le paradoxe de la croissance et propose une véritable innovation sociale. Polysémique, la notion de valeur est un concept difficile à traiter objectivement en sciences sociales. Notamment, ce concept peut tantôt désigner une grandeur, un objet ou un principe (Heinich, 2017). Dans ce contexte, l'idée est bien sûr de rechercher les valeurs comprises en tant que principes subjectifs de l'action en ce qu'elles sont les plus déterminantes pour orienter une action quotidienne. Or, ces principes ne sont souvent accessibles que par les prises de position et les actions des individus ou des sociétés et non pas en demandant directement aux gens quelles sont leurs valeurs. Par conséquent, il apparaît nécessaire de laisser la population s'exprimer à l'égard de la gestion des ressources et de la protection de l'environnement et de développer des outils pour les caractériser afin d'adopter une approche qui respecte les valeurs de la population, qui s'en nourrit.

## Éthique environnementale

Les travaux de plusieurs philosophes de l'éthique environnementale peuvent en ce sens s'avérer très éclairants pour penser nos valeurs et obligations morales face à la nature, que ce soit à l'égard du principe de la vie elle-même (Jonas, 2007), de notre relation à la communauté biotique dans sa complexité (Leopold, 2000 ; Callicott, 2010), de la valorisation subjective que chacun accorde à des éléments de la nature (Naess, 1990) ou du lien complexe entre l'écologie et l'éthique permettant la construction d'une nouvelle collectivité de conscience et d'action assurant la résilience des écosystèmes et des communautés (Rozzi *et al.*, 2013 ; Rozzi *et al.*, 2015 ; Chapin, 2009). Également, à la frontière de l'économie et de l'écologie, les réflexions sur la notion de « communs », qui sont parfois négatives (Hardin, 2009) ou plus enthousiasmantes (Ostrom,

2010), sont potentiellement intéressantes pour penser le rapport collectif à la nature à la fois comme ressource et comme milieu de vie. Aussi, le paradigme du développement durable, en tant qu'il est tributaire du modèle politique libéral et d'une forme d'utilitarisme économique qui place les droits de l'individu à l'avant-plan de la considération morale, et qu'il quantifie généralement la valeur de la nature en vue d'en extraire le plus possible (bien qu'il le fasse dorénavant de façon plus consciencieuse qu'il y a un demi-siècle), constitue donc le premier courant éthique abordé dans la démarche du projet. À l'opposé d'une démarche de valorisation marchande de la nature et d'une approche individualiste, l'écologie profonde sera aussi abordée sous différentes déclinaisons en raison du fait qu'elle considère la valeur de la nature de manière beaucoup plus intrinsèque, qualitative et subjective. Finalement, le champ théorique de l'approche des communs connaissant un nouveau souffle à partir des années 90 grâce aux travaux d'Elinor Ostrom sera également intégré comme perspective transversale à l'enquête. Le fait que cette approche chevauche à la fois la catégorie légale de la propriété privée et publique et celle d'une réalité commune en partage à l'égard des milieux de vie et des ressources, comprises alors comme ayant une valeur intrinsèque, la rend potentiellement compatible pour développer un dialogue (Laval et Dardot, 2014) entre le développement durable et l'écologie profonde, qui s'opposent pourtant quant à plusieurs principes normatifs. En ce sens, ce troisième champ de réflexion est probablement complémentaire au développement durable et à l'écologie profonde pour aider à penser un modèle de gestion holistique à partir de la diversité des points de vue collectés.

## Vers une démarche multidisciplinaire en gestion des pêches

### L'analyse philosophique pour comprendre le problème économique et politique

Afin de bien situer la démarche à la fois philosophique et technique de ce projet de recherche, il importe de faire un détour par l'histoire des principes éthiques orientant le développement des sociétés modernes. La société occidentale est fondée dans différents principes philosophiques et économiques, dont ceux du libéralisme et de l'utilitarisme. Droits et libertés individuels, économie de marché avec exceptions plus ou moins nombreuses d'interventions de l'État au nom du bien commun, état de droit et exercice de la citoyenneté forment ainsi notre quotidien sociopolitique. Du point de vue de la gouvernance, l'une des priorités centrales de l'État est ainsi d'emblée de veiller à la croissance économique, considérée comme un étalon de mesure du bien-être et de la performance collective, tout en promouvant d'autres valeurs importantes comme les libertés individuelles et plus récemment, la protection de l'environnement. Or, pour l'État et les acteurs économiques, l'économie capitaliste, même dans sa forme sociale-démocrate, a historiquement impliqué une objectivation et un fractionnement conceptuel de la nature et de la majorité des écosystèmes dans toutes leurs dimensions appropriables en vue de pouvoir la transformer en marchandise et en tirer un profit. Cela est d'ailleurs une analyse commune de l'histoire autant dans la tradition marxiste de critique culturelle (Marx, 1875 ; Adorno, 2011) que dans la pensée libérale classique (Locke, 1795 ; Nozick, 1988). Aujourd'hui une telle conception objectivante de la nature trouve plutôt son écho dans les appels à considérer la nature comme ayant un statut juridique et différents droits légaux (Petel, 2018) afin de prévenir les effets désastreux d'une telle dynamique marchande sur l'écosystème planétaire tels qu'ils sont

rapportés dans le rapport sur l'état de la biodiversité (IPBES, 2019) et dans le rapport 2019 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2019). Considérant le problème global des perturbations climatiques anthropiques actuelles, l'État moderne doit désormais préserver l'environnement naturel de son propre modèle de développement exploitant la nature, comprise comme un ensemble de ressources naturelles. Les sociétés capitalistes sont ainsi prises dans un paradoxe soutenant que la croissance économique représente la clé de la transition écologique en raison de la nécessité des investissements publics dans l'atteinte des objectifs de protection environnementale, investissements qui dépendent de l'ampleur des recettes fiscales de l'État reposant elles-mêmes en partie sur les impôts des entreprises qui visent à faire des profits. Aussi, en tant que valeur normative du marché, la croissance constitue vraisemblablement l'une des grandes menaces à la durabilité des sociétés humaines au regard de l'épuisement progressif des ressources non renouvelables d'une part, mais également par l'appauvrissement des services écosystémiques et des ressources renouvelables, d'autre part. Les résultats de cette contradiction entre la croissance économique et la protection de la nature se reflètent d'ailleurs dans les politiques publiques, en tentant par exemple de concilier les principes d'« efficacité économique » et de « préservation de la biodiversité » (Loi sur le développement durable), principes pourtant largement contradictoires dans la mesure où la croissance économique dépend beaucoup de l'exploitation marchande de la nature.

### **Le développement durable comme solution et comme problématique**

Or, malgré des actions politiques somme toute insuffisantes à l'échelle mondiale selon les nombreux constats du GIEC (GIEC, 2019), le regard éthique collectif à l'égard de l'environnement terrestre et marin a cependant beaucoup évolué depuis les premiers avertissements du club de Rome en 1972 concernant le caractère non durable des sociétés capitalistes. Chacun est plus ou moins conscient des périls et des défis qui attendent les sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle et qu'une valorisation strictement marchande de la nature présente des dangers pour la pérennité des écosystèmes et des dangers existentiels pour les sociétés humaines. C'est d'ailleurs dans cet esprit de revaloriser l'aspect social et écologique du développement qu'a été pensé dans les années 80, au sein des institutions internationales, le paradigme du développement durable. Ce dernier représente donc depuis maintenant un bon nombre d'années le paradigme général et le maître-mot du langage normatif commun en matière d'approbation de projets de développement et de la gestion courante de l'intérêt public. Que ce soit en matière des objectifs et des engagements annoncés en grande pompe dans les institutions internationales et nationales, du renouvellement des pratiques institutionnelles des organismes publics et des entreprises, ou encore des gestes quotidiens posés par les individus, il agit comme le paradigme principal orientant l'action du gouvernement et des organismes publics en ayant force de loi depuis 2006 dans la Loi sur le développement durable, tout en édictant une norme non restrictive pour les entreprises et les citoyens. Le vocabulaire propre à ce paradigme commun s'est d'ailleurs imposé dans le langage courant et technique dans des vocables tels que « croissance verte », « écofiscalité » ou « consommation écoresponsable ». Définit aujourd'hui au Québec comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs [et qui] s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique

des activités de développement. », le développement durable s'appuie sur l'interrelation de trois piliers (économique, social, environnemental) devant assurer un développement optimal de la société québécoise. Or, cette interaction conceptuelle des trois piliers masque aussi un certain flou conceptuel entretenant la priorité historique du pilier économique sur les deux autres en raison du fait que la culture de la société repose sur l'état de droit et le régime de la propriété et objective ainsi la nature tout en la fractionnant comme une marchandise échangeable. Le fait de considérer la nature comme « ressources » témoigne d'ailleurs éloquemment de cet état de fait. Cet *a priori* favorable à l'économie est pourtant potentiellement lourd de conséquences pour la possibilité d'un développement réellement durable, car la réussite de celui-ci dépend de l'harmonie des piliers dont deux d'entre eux sont porteurs d'autre chose que de la seule efficacité économique, soit l'équité sociale et l'intégrité environnementale. Les échecs répétés d'atteindre les objectifs de protection environnementale aux échelles provinciale, nationale et mondiale au prix d'une croissance économique souvent anémique ne témoignent que trop souvent de cet aveuglement collectif sur l'importance relative de l'efficacité économique pour mesurer le niveau de développement et la qualité de vie d'une société. À titre d'exemple, la cible provinciale de réduction des émissions de GES de 37,5 % par rapport au niveau de 1990 a atteint seulement 4,8 % en 2018 selon Régie de l'énergie du Canada (2020), alors qu'au fédéral, la cible de réduction de 30 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005 s'orientait pour atteindre entre 8-19 % de réduction en 2019 selon Environnement et Changement climatique Canada (2020b).

### Problématique générale du DD appliquée au domaine des pêches

Dans le domaine spécifique de la gestion des ressources halieutiques, il est d'ailleurs possible d'esquisser bon nombre de critiques et d'améliorations potentielles à la dynamique en place à partir des piliers mêmes du développement durable (économie, société, écologie) pour exposer certaines failles de son application en matière de durabilité. D'un point de vue économique, l'exploitation plus ou moins intensive de certaines espèces dont la taille réelle du stock n'est pas encore connue (Pêches et Océans Canada, 2019a) menace leur pérennité en raison de leur valeur marchande, alors qu'il serait possible de répartir la pression de pêche sur des dizaines d'autres espèces dans une approche écosystémique plus pérenne à long terme. D'un point de vue social, les retombées financières de l'industrie profitent à la communauté gaspésienne et québécoise de manière inégale, laissant croire qu'il y place à un meilleur développement régional et à l'amélioration de l'acceptabilité sociale dans le milieu. Notamment, il semble y avoir des différences dans les bénéfices engrangés par les différents secteurs de l'industrie : la capture, la transformation, la restauration, etc. Au surplus, d'un point de vue écologique, l'écosystème du golfe du Saint-Laurent est fragilisé par les changements climatiques et nous avons peu, voire pas de données concernant plusieurs espèces marines dont certaines prospéreraient mieux avec davantage de protection. Or, la valorisation locale des ressources halieutiques peut avoir un impact positif sur le bilan carbone de la province en favorisant les circuits courts. Concernant ce point précis, les circuits courts sont encore largement à développer au Québec. À titre d'exemple, selon la cheffe Colombe Saint-Pierre du collectif Manger notre Saint-Laurent « 19 % des ressources pêchées dans le fleuve Saint-Laurent se retrouvent dans l'assiette des Québécois » (Manger notre Saint-Laurent, 2020).

## Une voie de sortie du paradoxe : la culture participative

Aussi, en raison de l'insuffisance manifeste des mesures entreprises dans le cadre de l'économie capitaliste pour s'attaquer à la crise climatique et en vertu du fait que le développement durable s'en porte garant en l'instituant implicitement comme principe normatif (pilier), il existe conséquemment une opposition grandissante et de plus en plus explicite à l'égard de la valeur accordée à la croissance économique et une méfiance à l'égard du développement durable (Latouche, 2003 ; Felli, 2008). La critique n'est d'ailleurs pas nouvelle, les premiers tenants de l'écologie profonde appelaient déjà il y a longtemps à s'opposer à « l'écologie superficielle » ayant pour but de maintenir l'opulence des pays développés en proposant un modèle de développement plus intégré aux mécanismes complexes de la biosphère et du rapport moral intime que chacun entretient avec la nature (Naess, 1990). Aussi, à l'égard de l'échec relatif des politiques à protéger l'environnement dans le cadre actuel, le développement durable doit être critiqué pour ses insuffisances et son enfermement dans le paradoxe de la croissance et la quantification de la nature, mais réaffirmé en tant qu'il est de fait le véhicule actuel commun pour lutter contre le problème des perturbations écologiques anthropiques. Simplement, une démarche s'inscrivant réellement dans la durabilité doit assumer de ne pas être prisonnière du paradoxe de la croissance des sociétés capitalistes qui consiste en quelque sorte à confondre la fin (la qualité de vie humaine dans la durée) avec l'un de ses moyens (la croissance économique soutenue). Incidemment, il existe un quatrième pilier officieux du développement durable, mais qui est déterminant pour sa réussite éventuelle selon l'UNESCO, soit la culture, ou plus précisément une culture de gouvernance participative reposant sur le postulat que les acteurs d'une communauté peuvent informer de manière pertinente la prise de décision concernant les projets de développement et permettent de faire prendre forme au développement durable dans les actions locales. Sans être un pilier officiel dans la loi québécoise, à l'image des dimensions écologique, sociale et économique du développement durable (tel que consacré à l'article 2 de la Loi sur le développement durable), l'importance de cet aspect culturel apparaît évidente au Québec dans l'énoncé de trois des seize principes de l'article 6, soit « participation et engagement », « accès au savoir » et « protection du patrimoine culturel ».

## La boussole philosophique comme cadre conceptuel

Apparaît donc ici la nécessité de tracer un portrait global des valeurs des populations afin de pouvoir les impliquer efficacement et à partir de leur réalité culturelle, dans la gestion des ressources. Pour ce faire, le cadre conceptuel du projet se décline principalement autour de la boussole philosophique, qui permet à la fois de définir le cadre conceptuel de réflexion à partir de différents courants éthiques, mais aussi, dans un second temps, de caractériser les valeurs de la population de la MRC du Rocher-Percé sur deux axes principaux significatifs d'un point de vue éthique et qui peuvent être mis en relation avec différents modes de gestion et déterminer des facteurs de réussite d'une gestion durable des ressources. Le choix de cette MRC s'explique par la forte proportion de la population qui occupe un emploi lié au domaine des pêches depuis plusieurs décennies et leur connaissance conséquente du milieu. L'École [nationale] des pêches et de l'aquaculture du Québec y opère d'ailleurs ses activités de formation depuis maintenant 75 ans.

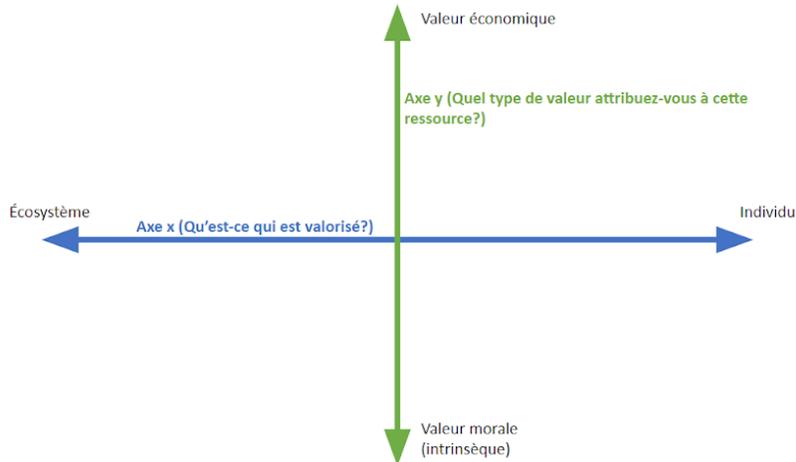


Figure 2 - Représentation schématique de la boussole philosophique

Pouvant à la fois être éclairant et limitatif, le choix des axes de mesure des valeurs et de la boussole philosophique correspondante a été fait dans l'optique d'obtenir un portrait global des valeurs de la population à partir de tendances générales dans le positionnement éthique. Par conséquent, la première opposition axiologique de la boussole philosophique concerne l'approche plus ou moins élargie de l'individu dans le traitement des problèmes moraux, c'est-à-dire le degré d'universalité pour penser les normes et les valeurs morales relativement à l'environnement. L'axe des X oppose ainsi, d'un côté, une approche écocentrique (X-) qui valorise l'ensemble du vivant et ce qui le supporte, à une approche qu'on pourrait qualifier d'individualiste (X+) qui part plutôt de l'importance première du soi et accorde moins de valeur à toute entité avec laquelle le soi n'entre pas en relation. La seconde opposition axiologique concerne de son côté la manière spontanée d'accorder de la valeur à une chose, une idée ou un état de fait. Sont donc ici opposées la valeur économique des choses (Y+) qui suppose une interchangeabilité ou une convertibilité des valeurs en un étalon de mesure, à leur valeur intrinsèque (Y-) qui suppose plutôt une unicité et une irremplaçabilité.

### Courants philosophiques et doctrines ayant permis l'élaboration de la boussole

L'avancement du projet a rapidement révélé que si les courants philosophiques à proprement parler se sont révélés essentiels dans la conception du cadre conceptuel et de la boussole philosophique ainsi que pour concevoir et structurer le contenu des enquêtes qualitatives et quantitatives, ce ne sont pas des éléments qui servent de références axiologiques pour mesurer les valeurs de la population, mais plutôt des comparatifs. À cet égard, après avoir permis de concevoir la boussole et d'inspirer certaines questions des enquêtes en représentant des positions proches de l'idéal type des extrêmes de la boussole, plusieurs courants philosophiques et éthiques ont « répondu », en simulation, au questionnaire et ont été placés en conséquence sur la boussole afin de pouvoir comparer leurs positions avec celles de la population. Les principaux courants éthiques et philosophiques concernés et qui ont été placés sur les deux axes de la boussole sont l'individualisme libéral sous différentes déclinaisons (libertarianisme, libéralisme politique, etc.), le développement durable, tel que formulé et tel qu'appliqué,

l'utilitarisme, l'écologie profonde, l'éthique de la responsabilité, l'universalisme kantien et le nationalisme.

# Méthodologie



Le présent chapitre expose la méthodologie utilisée lors de ce projet de recherche. Y est inclus l'objectif de recherche, ainsi que l'ensemble de la démarche de collecte qualitative et de la collecte quantitative. D'autres démarches sont également présentées, dont le partenariat avec une bédéiste pour la production des outils de transfert et l'utilisation d'une firme de statistique pour une analyse plus poussée des données quantitatives.

## Objectif

L'objectif général de ce projet de recherche est de réfléchir à un modèle de gestion holistique durable des ressources halieutiques en accord avec les systèmes de valeurs communautaires et les exigences écologiques contemporaines.

Les objectifs plus particuliers du projet seront :

1. Développer et synthétiser de l'information pertinente sur les modèles de gestion halieutique de la région et les valeurs de la communauté ;
2. Conscientiser et participer à l'éducation citoyenne de la communauté du Rocher-Percé aux enjeux de gestion des ressources ;
3. Impliquer les acteurs de la communauté dans une démarche active de réflexion sur la gestion des ressources et la protection des écosystèmes ;
4. Créer et renforcer des liens entre les acteurs de la communauté et l'ÉPAQ ;
5. Développer l'expertise multidisciplinaire de l'ÉPAQ dans la gestion durable des ressources ;
6. Proposer un modèle de gestion halieutique correspondant aux valeurs de la communauté ;
7. Initier des étudiants à la recherche multidisciplinaire ;
8. Améliorer le contenu pédagogique de différentes formations offertes à l'ÉPAQ.

## Collectes de données

La présente recherche repose sur deux collectes de données ; l'une qualitative et l'autre, quantitative.

La première collecte prend la forme de groupes de discussion. Ceux-ci ont pour but de faire ressortir les préoccupations des acteurs quant à la préservation des ressources halieutiques, ainsi qu'à la proximité et les divergences entre leurs points de vue par rapport à ce sujet. Cette première enquête qualitative implique directement des acteurs de la communauté touchés

(capitaines-propriétaires, pêcheurs, travailleurs du milieu de la transformation, etc.) et indirectement (groupes citoyens) par les mesures de conservation et de gestion.

La deuxième collecte consiste à distribuer des questionnaires aux capitaines-propriétaires, aides de pont, étudiants en pêche professionnelle, employés d'usine de transformation et citoyens de la MRC du Rocher-Percé. Cette démarche quantitative a pour objectif de caractériser les valeurs des participants à l'égard des ressources halieutiques et les milieux qui les sous-tendent.

## Groupes de discussion

Les groupes de discussion ont été réalisés en réunissant autour d'une table des pêcheurs capitaines-propriétaires, des aides-pêcheurs, des travailleurs d'usine de transformation de produits de la pêche, des étudiants en pêche professionnelle et des citoyens. Au total, trois groupes de discussion ont été réalisés, sur les quatre planifiés, et 14 personnes y ont participé.

Tableau 1 - Distribution des participants aux groupes de discussion

	<b>Groupe 1</b>	<b>Groupe 2</b>	<b>Groupe 3</b>	<b>Total</b>
<i>Capitaine</i>	1	1	1	3
<i>Aide-pêcheur</i>	1	1	1	3
<i>Travailleur</i>	1	1	1	3
<i>Étudiant</i>	1	0	1	3
<i>Citoyen</i>	1	1	1	3
<b>Total</b>	5	4	5	14

Les groupes de discussion, animés par les chercheurs, plaçaient les participants dans des mises en situation où ils devaient prioriser des plans d'aménagement forestier et des semences selon certaines de leurs caractéristiques. Ces mises en situation hypothétiques permettaient d'exposer les motivations et les justifications derrière les choix des participants. L'avantage principal de ce choix méthodologique reposait ainsi sur le fait que la neutralité des échanges était plus facilement atteignable en évacuant l'aspect parfois émotif face à la ressource et à sa gestion passée. À titre d'exemple, le moratoire sur la morue et le sébaste a laissé des traces significatives dans la conscience collective. Cette démarche a aussi permis de mettre tous les participants sur un pied d'égalité en brisant les hiérarchies traditionnelles propres aux différents métiers de l'industrie. Le désavantage principal concerne de son côté le fait que les données récoltées ne portaient pas directement sur l'objet de la recherche. L'ensemble des mises en situation soumises aux participants aux groupes de discussion est disponible à l'annexe 1. Une grille d'analyse qualitative du contenu a été produite par l'équipe de recherche pour compiler et analyser les résultats.

## Sondage auprès de la population

Afin de fournir le portrait des valeurs des populations à l'étude, un sondage a été mené auprès de l'ensemble de la population de la MRC du Rocher-Percé. Le questionnaire (Annexe 2) a été

diffusé par l'entremise d'une campagne de recrutement sur diverses pages Facebook, ainsi qu'à l'aide d'étudiants-chercheurs qui ont fait de la collecte terrain à l'entrée de multiples épicerie de la MRC. La méthode employée ne respecte pas les critères d'échantillonnage probabiliste. Il n'est donc pas possible de déterminer la représentativité de l'échantillon global par rapport à la population. Cet échantillon doit alors être pris tel quel, sans prétention de représentativité exacte. Néanmoins, la démarche proposée par le cadre du présent projet reste intéressante d'un point de vue de l'outil développé et de la démarche globale. Cependant, si l'approche avait été probabiliste, la marge d'erreur de l'échantillon global aurait été de 5,89 % pour un niveau de confiance de 95 %.

Tableau 2 - Distribution de l'échantillon du sondage auprès de la population

	<b>Population (N)</b>	<b>Échantillon (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>	<b>Marge d'erreur (%)</b>
<i>Capitaines</i>	133	11	8,27 %	28,41 %
<i>Aides-pêcheurs</i>	297	19	6,40 %	21,79 %
<i>Travailleurs</i>	856	30	3,50 %	17,59 %
<i>Étudiants en pêche professionnelle</i>	10	10	100 %	0 %
<i>Citoyens</i>	13 139	202	1,54 %	6,84 %
<b>Total</b>	14 435	272	1,88 %	5,89 %

## Production d'une planche de bande dessinée de vulgarisation scientifique

Lors de la campagne de collecte de données quantitatives réalisée au printemps 2022, une bédéiste a été invitée à se joindre à l'équipe pour documenter le projet et produire une planche de bande dessinée de vulgarisation scientifique afin de rendre accessibles le projet et sa démarche à un large auditoire. La bédéiste a accompagné les étudiants sur le terrain, assisté à l'ouverture de la saison de pêche et visionné des bandes vidéo prises durant la collecte de données qualitatives de l'hiver 2022. La planche produite sera imprimée à la suite de la diffusion du rapport et utilisée lors des activités de diffusion prévues au projet.

## Expertise externe en statistique

La validation de l'échantillon, l'analyse de la cohérence interne des échelles à l'aide de l'alpha de Cronbach et la production des graphiques en boîtes à moustache ont été réalisées par la firme de statistique Numea. Pour ce traitement de données, le logiciel SPSS version 27 a été utilisé.



# Résultats

La présente section regroupe les résultats issus des deux collectes de données, exclusivement sous forme de graphiques, de nuages de mots ou de points, et de tableaux. Les premiers résultats concernent la collecte qualitative avec les groupes de discussion, alors que les seconds sont les résultats issus du sondage fait auprès de la population générale de la MRC.

## Collecte qualitative

Cette section présente les résultats des groupes de discussion, sous forme de graphiques, de nuages de mot et de tableaux.

### Les valeurs des participants selon le contexte



Figure 3 - Nuages de mot soulignant la fréquence du type de justification mis de l'avant par les participants lors des tables rondes.

## Changement dans la hiérarchisation des valeurs

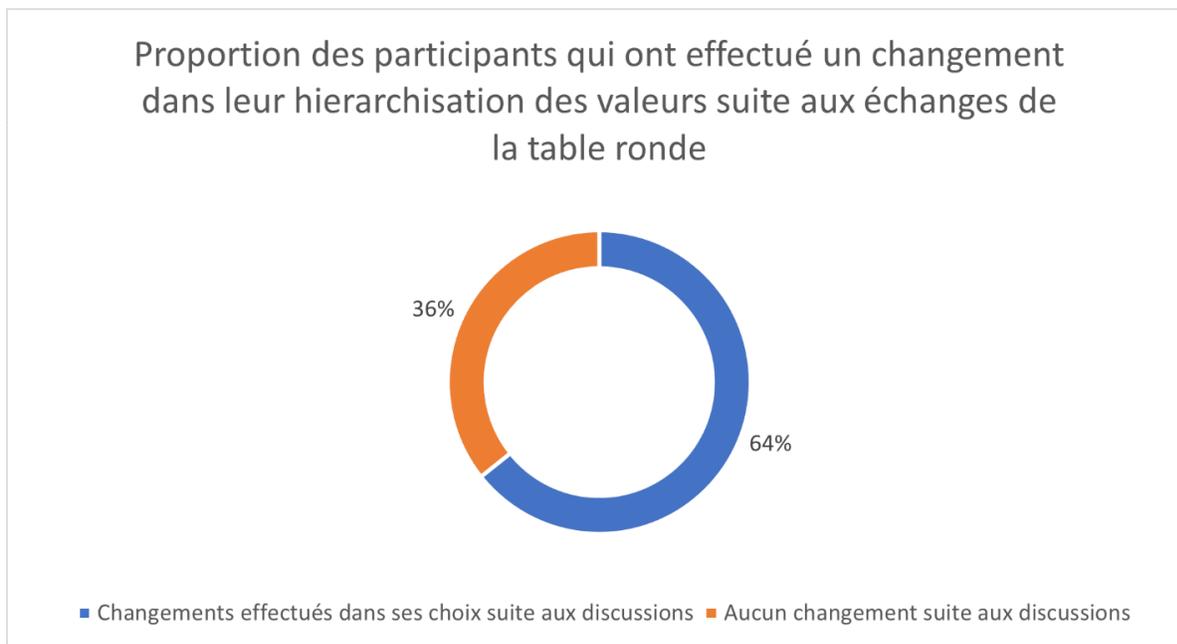


Figure 4 - Analyse graphique du pourcentage de participants aux tables rondes qui ont effectué un changement entre leurs choix initiaux et finaux à la suite des discussions et échanges de la rencontre

## Lignes de fracture dans les échanges

Tableau 3 - Interprétation des principales lignes de fractures et dualités émergentes lors des mises en situation des tables rondes et citations des participants prélevées lors des tables rondes.

<b>Lignes de fractures et dualités</b>	
<i>Accessibilité</i>	<i>Intégrité de la nature</i>
<p>« La nature nous a appris qu'on ne pouvait pas vraiment la dominer, elle est en train de nous le dire de façon violente, (...) il faut s'effacer et observer la nature. »</p> <p>« J'essaie de bâtir quelque chose de pérenne plus pour mes enfants que pour moi »</p>	
<i>Nature</i>	<i>Être humain</i>
<p>« En cas de désastre écologique, je pense à moi d'abord. »</p> <p>« Tout part d'un bon écosystème. »</p>	

<i>Société</i>	<i>Individu/communauté</i>
<p>« La gestion doit être faite au niveau local, je n'ai pas confiance dans le gouvernement. »</p> <p>« Je dois m'assurer de faire du cash et protéger mes proches en premier. »</p>	
<i>Valorisation économique</i>	<i>Valorisation intrinsèque</i>
<p>« J'ai réalisé que ça prend de l'argent pour protéger l'environnement. »</p> <p>« Une espèce unique à la Gaspésie a de la valeur, mais pas autant que ce qui fait faire de l'argent »</p>	
<i>Court terme</i>	<i>Long terme</i>
<p>« J'aime mieux avoir quelque chose qui produit maintenant que dans 10 ans. »</p> <p>« En étant jeune, j'aimerais pouvoir pêcher encore dans 15-20 ans. »</p>	

## Résultats de la collecte quantitative

Dans cette section sont présentés les résultats issus de la collecte de données quantitative auprès de la population générale, des capitaines-propriétaires, des aides-pêcheurs, des étudiants en pêche professionnelle et des travailleurs d'usine de transformation. Ces résultats sont présentés sous forme de nuage de point sur la boussole des valeurs, de diagramme en radar et de boîtes à moustache.

### Le nuage de point de la boussole des valeurs

La figure 5 montre la distribution des répondants au sondage selon leur score sur les axes de l'écocentrisme, de l'individualisme, de la valeur économique et de la valeur morale. En abscisse, l'axe représente l'opposition entre écocentrisme et individualisme. En ordonnée, l'axe représente l'opposition entre valeur économique et valeur morale. Un rapide coup d'œil permet de voir que la majorité des répondants tend vers l'écosphère et la valeur morale de manière relativement modérée.

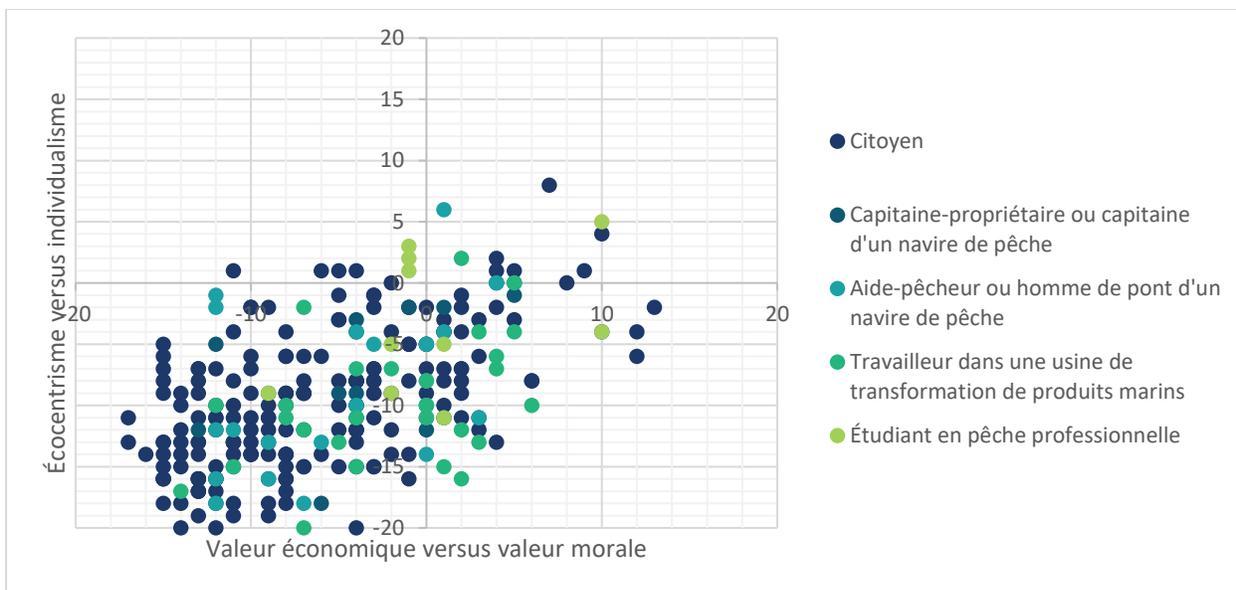


Figure 5 - Boussole des valeurs illustrant la distribution des répondants au sondage sur 2 axes.

### Les diagrammes en radar des catégories de population

Dans le but de mieux distinguer la distribution des répondants sur les axes en fonction de leur catégorie de population, les résultats du sondage ont aussi été compilés sous forme de graphiques radar, illustrant le score relatif de chacune des catégories de participant sur les extrêmes de chaque axe.

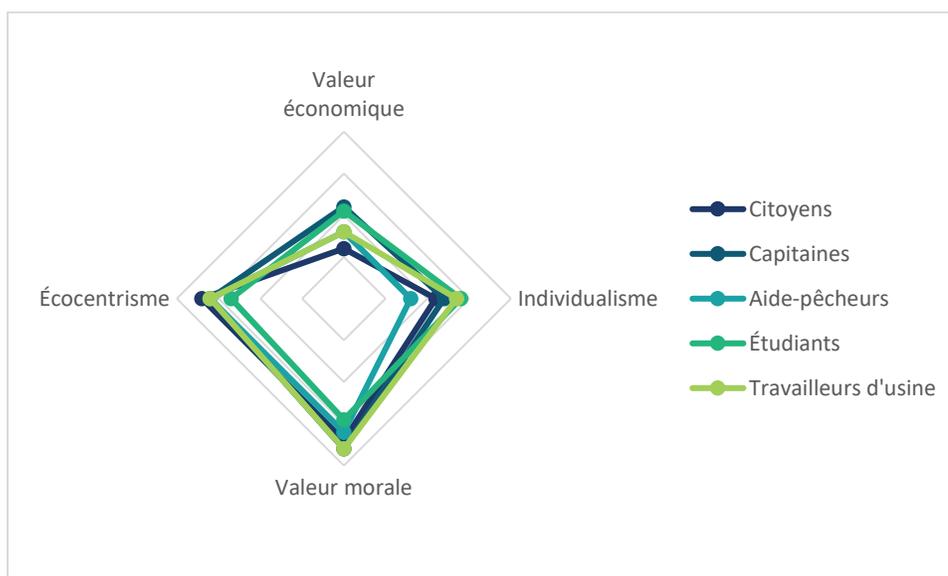


Figure 6 - Diagramme en radar des résultats médians de tous les groupes échantillonnés

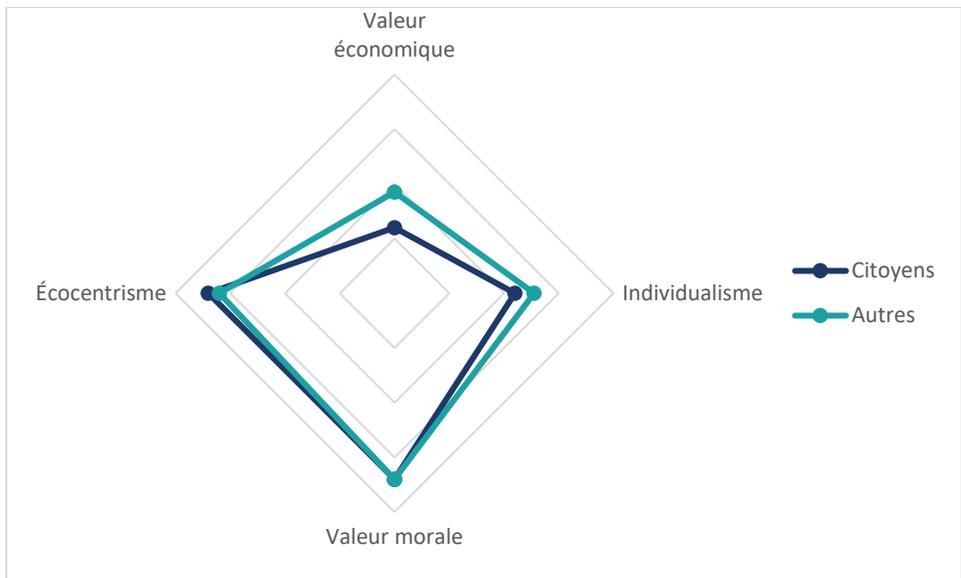


Figure 7 - Diagramme en radar des scores médians des citoyens par rapport au reste des autres groupes

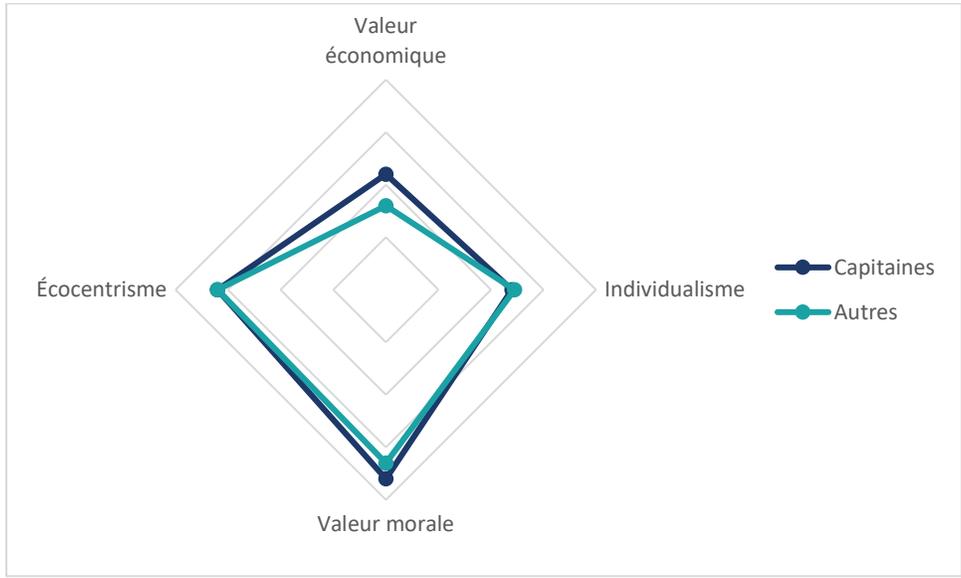


Figure 8 - Diagramme en radar des scores médians des capitaines-propriétaires par rapport au reste des autres groupes

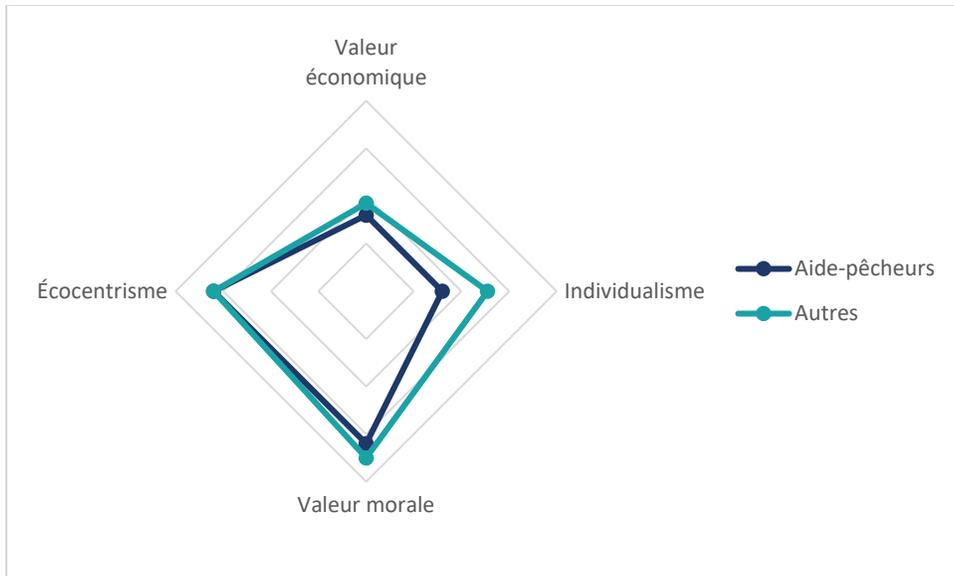


Figure 9 - Diagramme en radar des scores médians des aides-pêcheurs par rapport au reste des autres groupes

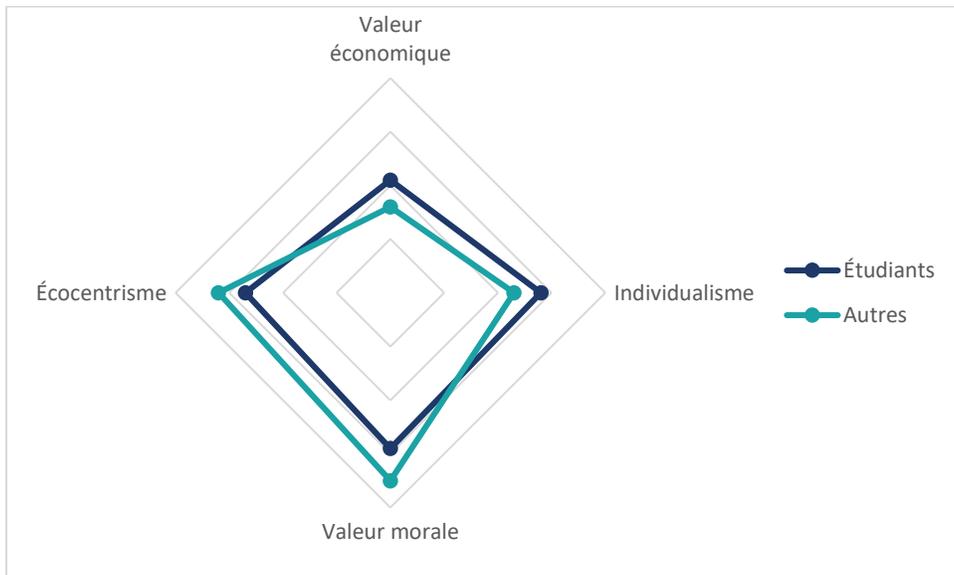


Figure 10 - Diagramme en radar des scores médians des étudiants en pêche professionnelle par rapport au reste des autres groupes

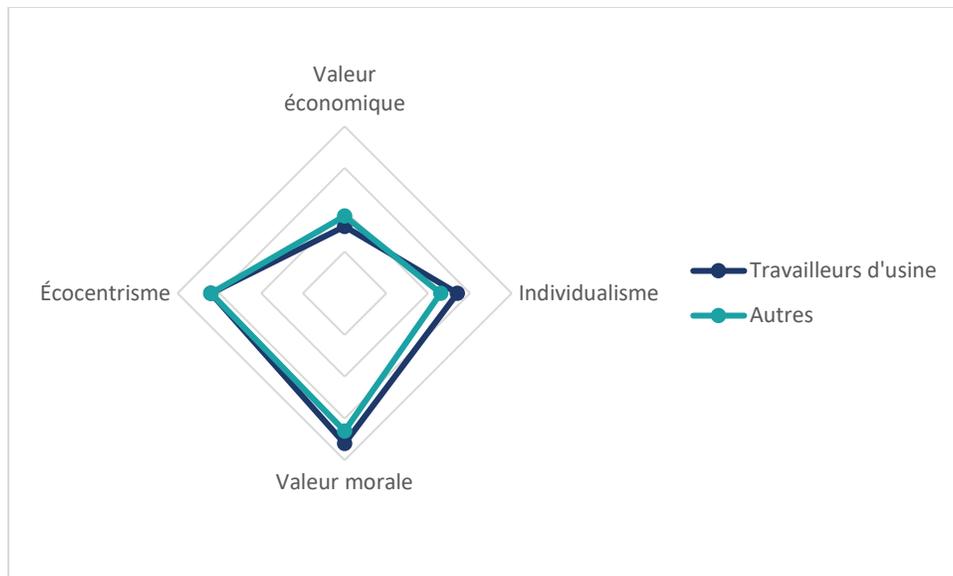


Figure 11 - Diagramme en radar des scores médians des travailleurs d'usine de transformation par rapport au reste des autres groupes

### Les boîtes à moustache

Afin de démontrer la dispersion des pointages aux réponses du sondage pour chaque groupe, les données ont été compilées sous forme de boîtes à moustache.

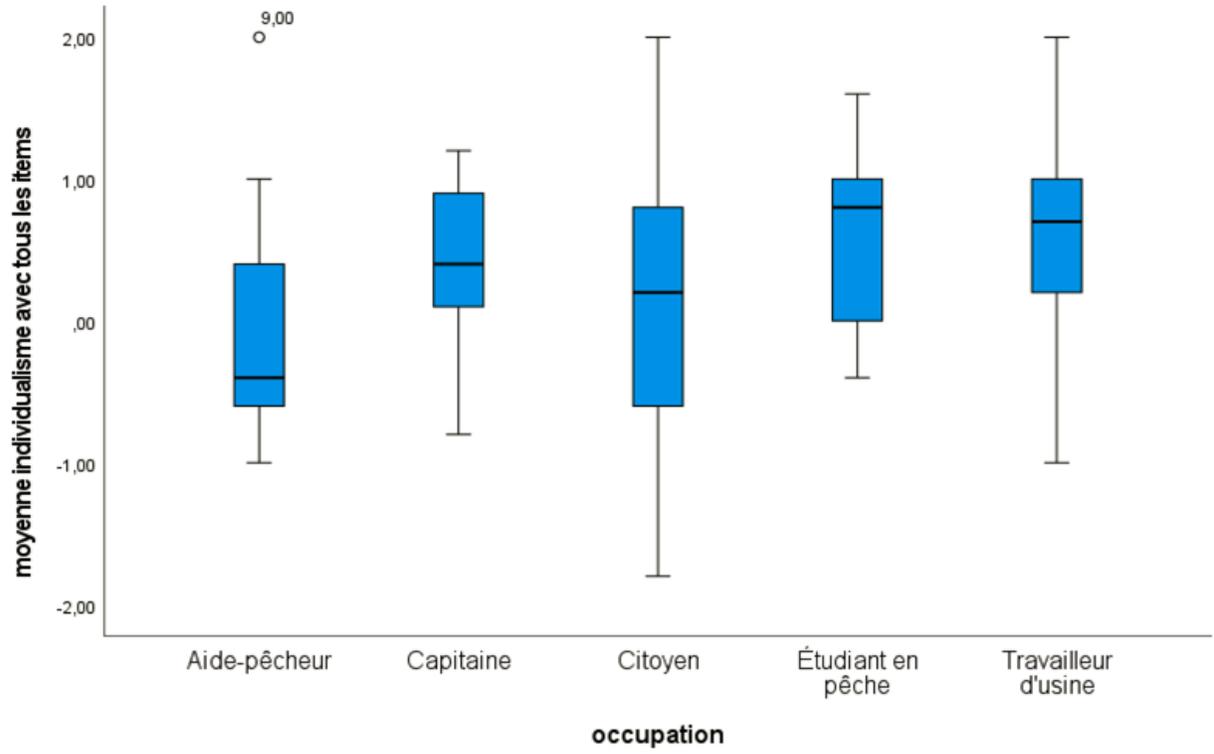


Figure 12 - Boîte à moustache des pointages moyens pour l'individualisme

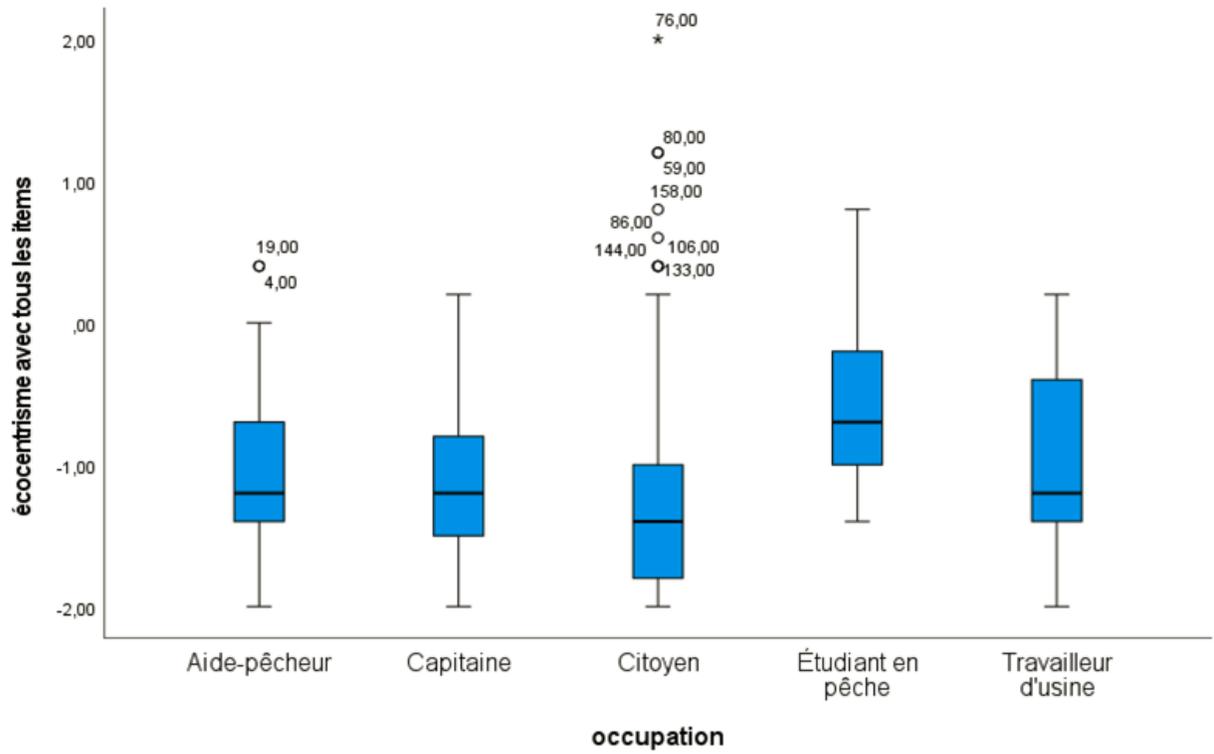


Figure 13 - Boîte à moustache des pointages moyens pour écocentrisme

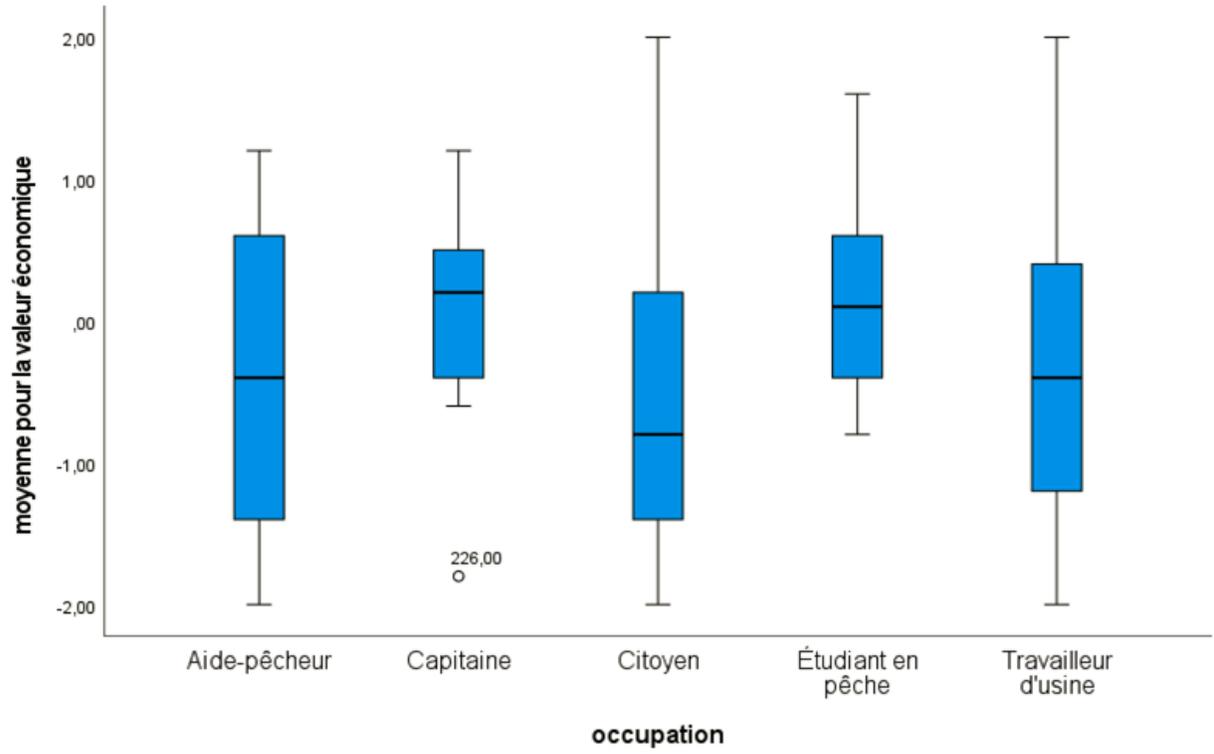


Figure 14 - Boîte à moustache des pointages moyens pour la valeur économique

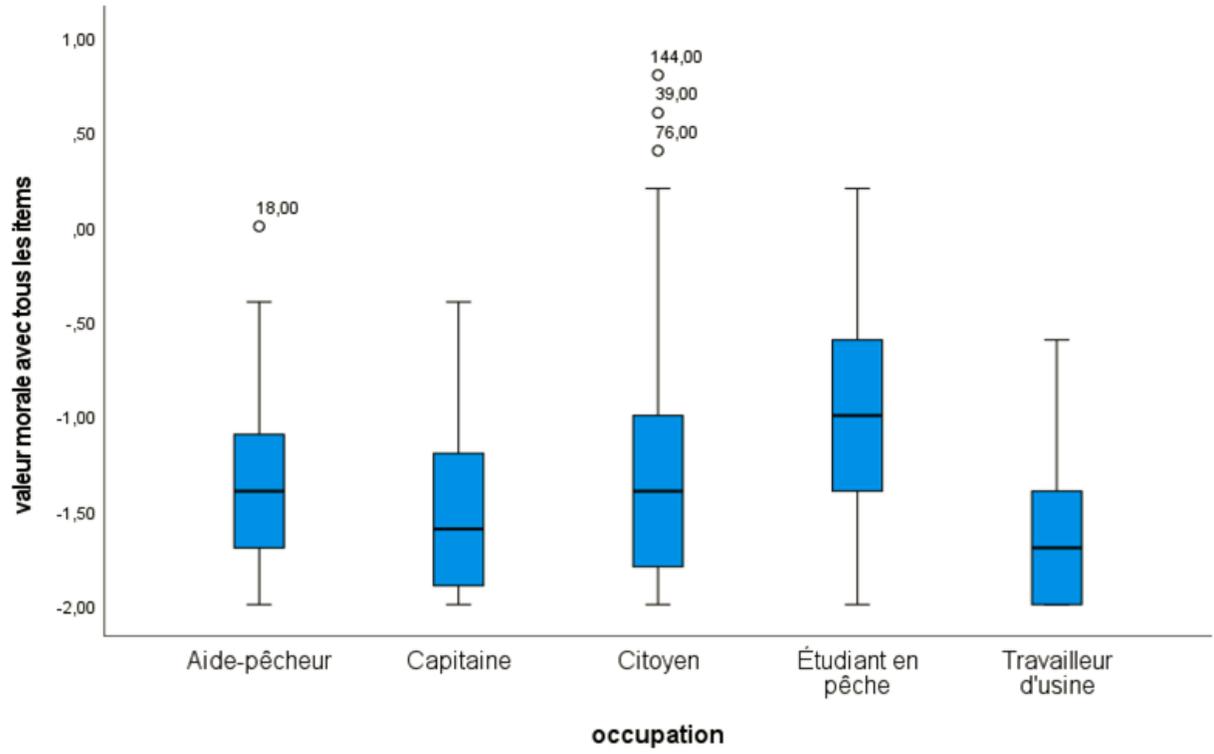


Figure 15 - Boîte à moustache des pointages moyens pour la valeur morale

# Analyse

## La boussole philosophique

Comme mentionné dans la partie « Introduction » du présent rapport, la majorité des résultats ci-haut doit être interprétée en relation avec la boussole philosophique. Elle a permis lors de la collecte qualitative de situer de manière générale où se situent les répondants d'un point de vue éthique, de faire ressortir certaines contradictions du discours dans la population par rapport aux axes choisis et parfois de constater une atténuation des positions plus radicales initialement. Lors de la collecte quantitative, elle a permis de tracer un portrait plus précis des valeurs de la population de la MRC à l'égard des ressources halieutiques en plaçant individuellement tous les répondants sur la boussole. Inspirée par différents courants philosophiques, elle a permis ensuite de situer ceux-ci en comparaison aux valeurs communautaires et aux modèles de gestion des stocks existants.

### Limitations et potentiels de la boussole

Cette boussole philosophique présente ainsi un intérêt à différents égards. D'abord, conformément à l'objectif du projet, elle permet de se donner une bonne idée des valeurs de la population selon différents contextes. À cet effet, on peut remarquer sa reproductibilité dans d'autres milieux sociaux ou encore à d'autres enjeux touchant les communs. À un autre niveau, elle constitue également un potentiel outil pédagogique pertinent pour les étudiants du troisième cours de philosophie collégiale associé à la Technique d'aquaculture de l'ÉPAQ. La première limitation de la fiabilité de la boussole concerne évidemment le caractère approximatif des valeurs mesurées. L'ensemble du spectre psychologique et pratique des valeurs morales ne peut pas être réduit à ces deux oppositions binaires que présente la boussole. À cet égard, il importe aussi de garder en tête le caractère photographique des réponses données aux questions des enquêtes par les courants philosophiques impliqués dans la démarche. En effet, ces résultats représentent une image au moment du sondage, sans considération pour le caractère évolutif des réflexions et des valeurs des individus. Par ailleurs, la philosophie étant en soi une remise en question perpétuelle et les spécialistes d'un sujet ne s'entendant pas sur un même sujet d'étude, toute analyse philosophique a un caractère provisoire. Par conséquent, il importe aussi de nuancer l'importance et l'objectivité de l'analyse proposée à travers les contributions théoriques des grandes éthiques ayant servi à l'élaboration de la boussole. La taille de l'échantillon étant également limitée, autant lors des tables rondes que pour les réponses au sondage, la précision des résultats est aussi forcément affectée.

### Paradigme de gestion des ressources représenté sur la boussole

Afin de proposer des balises favorisant une approche holistique en accord avec les acteurs du milieu et la population des milieux exploités, la boussole philosophique a été utilisée afin de cibler les valeurs et leur hiérarchisation exprimée lors des deux collectes de données. Bien que la boussole représente une quantité anecdotique de répondants, il est considéré qu'elle offre de

bons indices sur les valeurs de la population de la MRC concernant la gestion et l'exploitation des ressources halieutiques. Les modes de gestion de ressource sont très diversifiés au Canada et contiennent de grandes variabilités au sein d'une même pêche, d'une même région ou zone et parfois même entre municipalités voisines. Les fondements et la structure des modes de gestion sont choisis par le MPO, mais la gestion fine de celle-ci retombe généralement sur les associations et les regroupements de pêcheurs dans une approche de cogestion (Pêches et Océans Canada, 2004). C'est-à-dire, un type d'engin réglementé sera imposé à une flottille, mais le choix de se limiter à l'atteinte des normes minimales ou de s'en imposer des plus restrictives en revient à l'association. Au Québec, plusieurs associations choisissent de s'imposer des normes supérieures à celles requises par le ministère. C'est entre autres le cas pour la grande majorité de la flottille de capture du homard américain au Québec (Pêche et Océans Canada, 2013).

À l'égard des résultats obtenus lors de la collecte quantitative, plusieurs éléments semblent avoir une grande importance pour tous les groupes échantillonnés, nonobstant leur relation directe entre leur métier et l'état des ressources halieutiques. D'ailleurs, aucune grande divergence n'a été décelée lors de l'analyse des questions, ce qui devrait faciliter une plus grande acceptation sociale au sein de toute la population d'un mode de gestion accordant une plus grande importance à l'écosystème dans son ensemble, sa valeur intrinsèque et en tierce importance, ses retombées directes sur les citoyens.

## Réflexions sur les résultats des tables rondes

Comme mentionné ci-dessus, la boussole philosophique a permis de documenter les positions de la population de la MRC et plus spécifiquement celle liée à l'exploitation des ressources halieutiques. La première étape suivie par l'équipe de recherche à cet égard a été d'analyser les choix effectués relativement aux questions de discussion, de même que les justifications fournies par les participants. Bien que la taille de l'échantillon ayant participé aux tables rondes soit restreinte et que l'analyse soit teintée par la subjectivité des chercheurs, il semble ressortir une tendance assez marquée pour une approche qui soit centrée sur l'être humain et la satisfaction de ses besoins, que ce soit du point de vue des recettes engendrées par l'exploitation où l'accessibilité à la ressource, considérée comme un facteur déterminant de l'autonomie revendiquée par la population. Ainsi, sur les 70 placements des réponses des participants sur la boussole par l'équipe de recherche, toutes questions confondues, 52 d'entre eux situent les choix de la population en priorisant l'être humain sur la nature, alors que l'inverse est vrai pour seulement 18 occurrences. Il est cependant notable que la majorité des participants (64 %) a changé de position et d'ordre de valeur au fil de la discussion et que la majorité de ces changements ou des nouvelles nuances apportées à leur position avaient tendance à déplacer leur position sur la boussole vers les 2 quadrants plus modérés, soit (X+Y-) et (X-Y+). Les discussions semblent donc présenter une tendance à rapprocher les participants en leur permettant de se comprendre dans leurs priorités respectives et en légitimant le discours de l'autre. La principale dualité s'exprimant au départ dans une opposition entre une approche écocentrique accordant une valeur intrinsèque à la nature (écologie profonde) et une approche individualiste qui considère d'abord la rentabilité et l'efficacité économique, elle semble se

résoudre partiellement en ramenant les écologistes purs et durs à une considération plus pragmatique sur l'importance de l'économie et de l'autonomie, et en ramenant les individualistes économiques purs et durs (individualisme libéral) à une considération élargie de la valeur des écosystèmes pour satisfaire leurs propres besoins et ceux des générations futures. Plutôt que de faire ressortir l'opposition initiale et plus radicale entre écologie profonde et individualisme libéral, il s'agit d'un rapprochement vers des éthiques telles que le développement durable (tel que conceptualisé) ou la perspective communautaire intégrant des aspects de l'éthique de la responsabilité de Hans Jonas (Jonas, 2007).

Il importe aussi de porter le regard sur les disparités entre les choix des participants aux mises en situation et les justifications sous-jacentes à ces choix, car trois types principaux d'incohérences sont ressortis des échanges et peuvent contribuer à expliquer certains résultats et à orienter les balises. D'abord, les incohérences reliées à l'opposition entre valeur morale intrinsèque et valeur économique (axe des Y), celles reliées à l'opposition entre écocentrisme et individualisme (axe des X), ainsi que les incohérences reliées au discours général des participants. Généralement distinctes, ces incohérences sont néanmoins parfois complémentaires, voire corrélées.

Les deux premières formes opposant souvent différents participants alors que la troisième concerne la cohérence du discours d'un individu singulier. Ainsi, les incohérences liées aux différentes manières de penser la valeur (axe Y), peu fréquentes, ont été souvent liées aux incohérences du discours et de l'équivocité du mot « valeur », illustrant qu'un modèle de gestion responsable gagnerait probablement à intégrer les perspectives morales aux préoccupations économiques. Celles concernant l'opposition de l'axe des X ont été les plus fréquentes et ressortaient spécialement dans les disparités entre les choix d'aménagement ou de semences et leurs justifications sous-jacentes. Plusieurs participants semblaient conscients de cette opposition et tentèrent de la résoudre dans une forme de recherche d'autonomie plus ou moins individualiste ou communautaire et respectueuse de l'environnement. À cet effet, il est possible de suggérer l'établissement d'un discours plus cohérent de la part de l'État dans la dualité entre la satisfaction des besoins humains et le respect des écosystèmes. On peut notamment penser à la contradiction entre le discours des PGIP traitant les ressources comme des stocks et la mission du MPO d'assurer le maintien d'écosystèmes sains qui dépassent une conception plus étroite des poissons en tant que marchandise.

La troisième forme principale d'incohérence, celle reliée à la cohérence interne du propos des participants, a de son côté eu tendance à s'atténuer au fil de la discussion. Le fait que près des  $\frac{2}{3}$  des participants aient changé leurs choix après discussion avec les autres participants est à cet égard remarquable en ce sens que la délibération semble avoir été ici un facteur significatif dans les changements d'opinions des participants. Souvent, en leur faisant résoudre des incohérences argumentatives, en complétant réciproquement les informations de chacun, rapprochant ainsi des points de vue opposés initialement. Sans avoir fait l'objet d'une démarche formelle, plusieurs participants ont affirmé explicitement avoir apprécié la rencontre et modifié leur opinion à la suite de l'intervention d'autres participants. Ainsi, tel qu'énoncé par Elinor Ostrom et comme mentionné en introduction, il semble donc qu'une mise en commun des problématiques et des solutions potentielles aux enjeux de gestion des ressources permettent d'entrevoir la

possibilité de dépasser la tragédie des communs formulée par Hardin (Ostrom, 2010), même si les résultats sont ici relativement anecdotiques.

## Réflexions sur les résultats du sondage

### Analyse des résultats du sondage

Les données collectées lors du sondage brossent un portrait des valeurs de la population quant aux ressources halieutiques. L'analyse des résultats du sondage sur la boussole (Figure 5) montre explicitement que la majorité de la population, tous groupes confondus, se range derrière la valeur morale et l'écocentrisme. La figure 6 permet de constater que les variations de valeur les plus importantes entre les groupes concernent la valeur économique et l'individualisme.

Les figures 7 à 11 permettent aussi de dégager ces constats :

- Les citoyens tendent à légèrement moins valoriser la valeur économique des ressources halieutiques que tous les autres groupes ;
- Les capitaines-propriétaires tendent à valoriser davantage la valeur économique que les autres groupes ;
- Les aides-pêcheurs pensent moins les ressources halieutiques de manière individualiste que les autres groupes ;
- Les étudiants en pêche professionnelle ont un peu plus tendance à valoriser la valeur économique des ressources halieutiques, à les penser dans une perspective individualiste et à moins les considérer selon leur valeur morale et dans une perspective écocentriste que les autres groupes ;
- Les travailleurs d'usine accordent un peu plus de valeur morale aux ressources halieutiques que les autres groupes.

Enfin, l'analyse des boîtes à moustache, soit les figures 12 à 15, fournit des informations quant à la dispersion des réponses de chaque groupe pour chaque concept. Ainsi, il est possible de fournir les constats suivants :

- Concernant l'individualisme (Figure 12), les citoyens sont très dispersés dans leurs réponses, suivi des travailleurs d'usine. Inversement, les capitaines-propriétaires sont plus concentrés dans leurs réponses ;
- Les données sur l'écocentrisme (Figure 13) montrent que la dispersion des réponses est plutôt similaire chez chacun des groupes sur cette question ;
- Sur le concept de la valeur économique (Figure 14), le graphique montre une dispersion notable chez les citoyens, les travailleurs d'usine et les aides-pêcheurs ;
- Enfin, concernant la valeur morale (Figure 15), la dispersion des réponses semble la plus importante chez les citoyens et les étudiants en pêche professionnelle. Cependant, il est nécessaire de spécifier que le nombre de répondants chez les citoyens est nettement supérieur.

L'analyse des boîtes à moustache démontre qu'il est nécessaire de nuancer les réponses des divers groupes étudiés. En effet, ces graphiques illustrent qu'il n'y a pas obligatoirement une grande cohésion dans les réponses de certains groupes, particulièrement chez les citoyens, puisque ceux-ci montrent une dispersion notable des réponses dans chaque axe. Des données supplémentaires, comme l'âge, le sexe, le revenu ou le niveau de scolarité, auraient peut-être permis d'identifier des regroupements plus cohérents.

Néanmoins, les données issues du sondage brossent un portrait intéressant et relativement homogène des différences de valeur quant aux ressources halieutiques entre les groupes identifiés.

### Réflexion sur l'analyse quantitative

L'utilisation de la boussole dans le cadre de l'enquête quantitative a permis de tracer un portrait plus précis des valeurs de chaque groupe de la population ciblé dans l'enquête, de même qu'un portrait global reposant sur un échantillon plus important même si la marge d'erreur demeure inconnue. La première donnée qui saute aux yeux considérant l'ensemble des résultats du sondage est que la quasi-totalité des individus interrogés se retrouve dans le bas de la boussole avec une concentration plus importante de la population dans le quadrant (X-Y-). Ceci correspond à une forte propension à penser les problèmes environnementaux et de gestion des ressources de manière écocentrique, de même qu'une forte propension à considérer ces enjeux comme des enjeux moraux relevant de la valeur intrinsèque de la nature et de leur existence que comme des enjeux économiques. Bien entendu, ces données demeurent partielles et il reste illusoire de penser la gestion des ressources uniquement sur un registre moral. De tels résultats suggèrent cependant que la population de la MRC du Rocher-Percé a tendance spontanément à concevoir les problèmes de gestion des ressources dans une perspective morale plus universelle qu'individualiste et à accorder somme toute assez peu d'importance à l'argent par rapport à l'autonomie communautaire ou la valeur de la vie elle-même, par exemple.

Un autre élément intéressant concerne la répartition des résultats selon la vocation professionnelle des répondants. On peut ainsi constater que les étudiants en pêche professionnelle sont dans une approche sensiblement plus économique et individualiste que les autres, alors que les citoyens sont au contraire sensiblement plus orientés par une perspective très universaliste et centrée sur la valeur de la vie. S'ajoute également au constat que les aides-pêcheurs adoptent une position très proche de la moyenne des citoyens et cela témoigne ainsi d'une différence significative entre ceux qui étudient le métier de pêcheur et ceux qui le pratiquent. Sans être diamétralement opposées, ces différences de position démontrent que les celles des travailleurs du milieu sont loin d'être identiques et qu'une meilleure circulation des informations et des perspectives de chacun pourrait rapprocher les points de vue et prendre part à une meilleure gouvernance participative et une approche qui tend vers un mode de gestion holistique.

## Synthèse des deux enquêtes en lien avec la boussole

### Différence des résultats

Il est à constater que chacune des enquêtes apporte des informations qui permettent de tracer un portrait assez différent des valeurs de la population selon le contexte. Évidemment, ces résultats et les différences qu'elles présentent méritent d'être relativisés au regard du nombre de répondants et du fait que les deux contextes étaient significativement différents. Participatif et nécessitant des justifications plus élaborées lors des tables rondes, le contexte était beaucoup moins engageant pour le sondage en ne nécessitant pas de justification rationnelle. Du côté de l'enquête qualitative, les résultats ont tendance à montrer une priorité assez importante accordée aux intérêts de l'individu et des collectivités humaines en général, avec une utilisation autant morale qu'économique de la notion de valeur, avec une tendance plus marquée lors des mises en situation faisant état d'un contexte de raréfaction des ressources (Figure 4). Or, du côté du sondage, les résultats montrent plutôt une concentration importante des valeurs de la population du côté d'une approche écocentrique et s'exprimant en matière de valeur morale. Il semble donc que la perspective anthropocentrique ou économique ressorte plus spontanément en laissant s'exprimer les individus plus longuement. Inversement, le fait que la majorité des résultats du sondage se situe dans la zone (X-Y-) témoigne aussi d'une appropriation de la perspective écosystémique dans leur compréhension de la gestion des ressources et de leur rapport au vivant.

### Complémentarité des résultats

Loin de représenter une incohérence profonde, ces différences dans les résultats des enquêtes témoignent de la complexité des enjeux de gestion des ressources, surtout lorsque le contexte n'est pas idéal, notamment si l'abondance de la ressource n'est pas au rendez-vous. En extrapolant, il serait par exemple vraisemblablement beaucoup plus facile pour un pêcheur de homard (dont l'industrie bat des records de rentabilité depuis quelques années) de souligner l'importance de l'écosystème et d'aller au-delà des normes environnementales exigées par le MPO dans le contexte d'augmentation des prises, due notamment à l'augmentation de la température de l'eau du golfe, qu'à un pêcheur de poissons pélagiques (dont l'industrie bat de l'aile) à qui un moratoire vient d'être décrété. Et ainsi, paradoxalement, obtenir un taux d'adhésion de près de 90 % à l'énoncé du sondage suivant « Je suis prêt à diminuer mon niveau de vie pour protéger l'environnement », tout en ayant environ 1/3 des réponses des participants aux tables rondes (dont 40 % des mises en situation impliquent une limitation des ressources) qui formulent des réponses les situant plutôt dans le quadrant (X+Y+), soulignant l'importance d'une bonne situation économique et la primauté des besoins humains sur ceux des autres espèces. Par conséquent, au regard de l'éclatement des points de vue selon le contexte, il est vraisemblable que les modèles de gestion doivent être fluides et reposer sur des indicateurs de réussite variables et complémentaires pour obtenir l'adhésion populaire et des résultats optimaux sans se limiter à un modèle unique.

## Mesures de gestion correspondantes aux valeurs mises en emphase par les répondants lors des deux collectes de données

Pour être en phase avec la collectivité, les modèles de gestion devraient par conséquent être conçus et utilisés de différentes manières correspondant aux objectifs du gestionnaire et de la population concernée, de même qu'en fonction des connaissances scientifiques et de l'état spécifique de l'écosystème concerné. Afin de correspondre à l'esprit général de la population de la MRC du Rocher Percé, sondé dans ce projet, il est possible d'identifier certains types de mesures plus compatibles avec celle-ci.

Ainsi, en raison des réponses réfutant l'application d'une hiérarchisation du vivant selon sa valeur marchande, l'instauration de mesures favorisant une pêche encore plus spécifique, réduisant l'impact sur les autres espèces ou spécimens non ciblés semble de mise.

Par l'importance de l'autonomie alimentaire et l'accès aux ressources soulevé lors des tables rondes (Figure 2) et observé dans une moindre proportion dans le sondage, des mesures afin de rendre le secteur des pêches moins hermétique et favorisant l'accès aux ressources devraient être explorées. Dans cette optique, il faudrait explorer des solutions alternatives à la rationalisation des permis en cours dans plusieurs régions. En rationalisant le nombre de permis, la valeur des permis restants tend à augmenter rapidement, contribuant à l'hermétisme du secteur et à une certaine centralisation de l'industrie, la rendant de moins en moins accessible pour de futurs pêcheurs n'ayant pas déjà un pied dans l'industrie. Une approche visant à développer davantage le marché intérieur correspondrait aussi aux valeurs exprimées d'une grande partie des répondants.

Finalement, en considérant que les répondants tendaient à dévaloriser la valeur économique des ressources halieutiques au profit de leur valeur intrinsèque et écosystémique (Figure 5), et ce, pour tous les groupes sondés, des indicateurs de réussite et de performance des outils de gestion se fondant sur l'état de la ressource et de son réseau trophique résonneraient davantage que ceux utilisant seulement des variables économiques et politiques. Aussi, l'application de toute forme de gestion favorisant la caractérisation d'un stock ou d'une allocation de pêche seulement par sa valeur économique telle que les QIT devrait être réduite. Vers une gestion holistique des ressources halieutiques

## Analyse de la compatibilité des modèles appliqués au Québec avec les valeurs soulevées

L'éventail des mesures de gestion des ressources marines appliqué au Québec est vaste et comporte plusieurs exceptions. La plupart des mesures de gestion appliquées ont le potentiel d'être utilisées dans un cadre reflétant les valeurs de la communauté côtière sondée. Dans cette section, quatre mesures appliquées au Québec seront abordées : les quotas individuels transférables, les lois entourant la gestion des prises accidentelles, le paradigme de la chasse ou la pêche au phoque et la gestion sous forme d'aire marine protégée.

La gestion sous forme de quotas individuels a été introduite dans les années 80 au Canada. Initialement, ce type de gestion a été appliqué à la pêche aux poissons de fond et la pêche à la

crevette et au crabe des neiges a été intégrée dans les années 90, deux pêches d'une grande importance dans l'économie actuelle des pêches. Comme mentionné par le MPO, cette mesure avait pour but premier de rationaliser le nombre de permis de pêche (Pêches et Océans Canada, 2020). Étant donné son objectif premier et son fonctionnement prônant la gestion des quotas s'apparentant à une forme de bien dont la valeur fluctue selon les marchés, ce mode de gestion pourrait être actualisé en s'inspirant de modèles européens.

Les lois entourant les prises accidentelles au Canada sont à ce jour assez permissives, contrairement à certains pays. Celles-ci sont aussi très asymétriques selon l'espèce qu'elles tentent de protéger et semblent affectées par une certaine hiérarchisation du vivant, menant à une protection plus pointue pour les mammifères marins que pour les invertébrés, par exemple. Les objectifs mis de l'avant pour favoriser une meilleure gestion des prises accidentelles par le MPO sont actuellement des suggestions et visent principalement à augmenter la spécificité des engins et des méthodes de pêches (Pêches et Océans Canada, 2019b).

La situation de l'industrie du phoque au Québec et au Canada a fait couler beaucoup d'encre dans les dernières décennies. Ce dossier est très complexe et dépasse largement le débat écologique sur la viabilité de cette activité pour l'espèce (Shields, 2017). Plusieurs éléments législatifs et politiques se dressent entre l'hakapik et le chasseur. Une réouverture de la chasse commerciale à plus grand déploiement est présentement à l'étude. Selon les résultats recueillis, il est à penser que l'acceptabilité sociale d'une telle activité serait au rendez-vous dans la MRC du Rocher Percé. Une nouvelle étude plus ciblée serait toutefois nécessaire pour en définir le cadre et les limites qui seraient en accord avec la population.

La protection sous forme d'aire marine protégée au Canada est complexe et peut être déployée sous une multitude de formes. Contrairement à ce qu'on intuitivement pense pour une grande majorité de la population, ce type de mesure encadre les activités prévues dans une zone au lieu de les exclure directement. Ainsi, une aire marine protégée peut entre autres autoriser de l'extraction pétrolière et des pêches commerciales. Un cadre plus restrictif restreignant quatre activités (extraction pétrolière, chalutage de fond, exploitation minière et déversement) a été proposé et est progressivement appliqué au Canada. Cependant, le MPO continue d'autoriser ces activités à court terme dans plusieurs aires marines protégées. À long terme, si aucune entente ne peut être convenue avec les compagnies impliquées, le MPO prévoit modifier le territoire protégé afin de permettre aux entreprises de continuer leurs activités (Pêches et Océans Canada, 2019a). Cette valorisation, d'abord économique, d'un milieu jugé vulnérable ou essentiel d'un point de vue de gestion écosystémique, semble en désaccord avec les valeurs exprimées par la communauté de la MRC.

## Analyse de la compatibilité des modèles appliqués dans le monde

À travers le monde, plusieurs pays ont tenté de nouveaux modèles de gestion des ressources halieutiques. Parmi les pays les plus innovants dans la matière, un court survol des spécificités propres au mode de gestion appliqué par l'Islande, la Norvège et l'Australie correspondant aux valeurs perçues dans la MRC est proposé.

L'Islande est un petit pays de l'Atlantique ayant marqué le monde de la gestion des pêches, entre autres, par l'avancement des lois entourant la gestion des pêches dans les zones économiques exclusives par son implication dans la guerre de la morue et dans les démarches ayant mené à

une meilleure reconnaissance de la souveraineté des eaux côtières en 1982, à l'ONU. De nos jours, l'Islande se démarque par des lois très restrictives entourant les prises accidentelles. En effet, les pêcheurs sont obligés de ramener à quai tous les spécimens pêchés, peu importe leurs tailles et leurs espèces. Cette mesure permet de suivre de beaucoup plus près la pêche d'espèces proscrites et l'évolution de la taille moyenne des prises, outils essentiels pour une saine gestion des pêches. De l'autre côté du spectre, l'Islande est aussi un exemple de dérive du système de gestion sous forme de QIT ou plusieurs pêcheurs à petite échelle se sont fait écarter de l'industrie lors de l'instauration de ce nouveau régime, forçant la fermeture de plusieurs petits villages côtiers dépendant grandement de cette ressource (OECD, 2017).

Depuis 2009 en Norvège, le pays a opté pour un mode de gestion écosystémique intégré incluant tout organisme marin, du virus au mammifère marin et aux plantes (Gullestad *et al.*, 2017). L'application de leur approche s'est toutefois organisée parallèlement à une grande rationalisation de l'industrie, réduisant la flotte et le nombre d'emplois disponibles en région côtière.

Du côté de l'Australie, un guide pour les gestionnaires a été produit en 2021 afin d'inclure les impacts des changements climatiques dans les modèles de gestion afin, entre autres, d'agrandir la marge de précaution appliquée pour augmenter la résilience de l'écosystème ciblé (Australian Fisheries Management Authority, 2021).

## Recommandations pour les gestionnaires des ressources halieutiques, les acteurs de l'industrie et les décideurs politiques

1. Prôner une approche participative : la discussion comme moteur de changement. Intégration de perspectives diversifiées, dont autochtones, à la réflexion collective ;
2. Mettre en place un modèle de gestion intégré : l'équilibre entre la considération morale et la considération économique. La conscience de l'aspect communal de la gestion des ressources ;
3. Concilier l'autonomie alimentaire et la vigueur économique ;
4. S'éloigner du modèle classique de développement durable ;
5. Actualiser le programme pédagogique en pêche professionnelle ;
  - a. Évaluation et évolution des stocks et de l'équilibre écosystémique,
  - b. Valoriser l'approche par précaution au regard des risques associés à la surexploitation à long terme de la ressource,
  - c. S'ouvrir à l'exploitation d'une plus grande diversité d'espèces,
  - d. Développer des liens entre l'industrie et les consommateurs québécois,
  - e. Élargir l'application de l'approche par précaution et l'encadrer avec des indicateurs prônant la santé et la résilience de l'écosystème, de la communauté et de l'industrie ;
6. Favoriser l'accès aux ressources en ralentissant la rationalisation des permis ;
7. Renforcer les lois sur les prises accidentelles et valoriser celles qui ne peuvent être évitées ;

8. Développer les circuits courts en misant sur les marchés régionaux, provinciaux et nationaux avant l'exportation des ressources halieutiques à l'international.

# Conclusion



Rappelons donc l'objectif initial du projet, soit penser un modèle de gestion holistique basé sur les valeurs de la communauté et en respect des exigences écologiques contemporaines. Après avoir développé le cadre conceptuel tel que schématisé dans la boussole philosophique, les enquêtes ont permis de colliger des données qualitatives et quantitatives, qui ont permis de tracer un portrait général des valeurs de la population et des incohérences principales qui structurent le rapport collectif aux ressources halieutiques. Ainsi, l'enquête qualitative a permis de faire ressortir certaines dualités importantes dans la population et dans la conscience des individus. Notamment, la protection de l'environnement marin a été valorisée en fonction du fait qu'elle permet aux collectivités concernées de se développer d'un point de vue économique et communautaire. Or, l'enquête quantitative, de son côté, a fait ressortir une information différente, soit que l'environnement et ses composantes ont une valeur en eux-mêmes et que l'intérêt d'une approche universaliste et écosystémique est fortement intégré à la conscience de la population. De fait, les résultats laissent présager la pertinence des axes choisis dans la boussole philosophique par la complémentarité des enquêtes en montrant d'abord les dualités à l'œuvre dans la population, mais aussi la complexité et la diversité des enjeux économiques, écologiques, sociologiques et moraux. À l'image de ces résultats, les balises proposées s'articulent sur plusieurs zones de la boussole afin de sortir de l'approche de gestion unidirectionnelle pour emprunter une voie holistique intégrant à la fois la complexité des communautés humaines et celles des écosystèmes.

Plusieurs défis ont surgi au cours de ce projet concernant la participation de la communauté à celui-ci. Étant donné que les balises élaborées mettent l'accent sur la participation citoyenne, il sera essentiel d'explorer de nouvelles avenues pour la favoriser. Comme la MRC ciblée exploite des espèces migratrices intégrées dans un vaste écosystème, il sera aussi nécessaire d'étendre le projet afin de sonder les autres communautés et trouver des points de rencontre pour favoriser une véritable approche collaborative synergique. Dans cette approche, le point de rencontre devra inclure tout type de pêche exercée dans un même milieu : rituelle, traditionnelle, de subsistance, récréative et professionnelle.

Ainsi, une approche holistique ne devra pas seulement prendre en compte la diversité des valeurs et des communautés appartenant à un même espace économique et culturel, à l'image de l'ensemble du secteur des pêches qui est géré par une autorité fédérale centralisée. Plutôt, il faudrait viser à intégrer davantage les perspectives de communautés aux horizons différents, comme les Premières Nations, mais aussi faire une place plus grande à la vision des travailleurs du milieu et de la population générale.

# Bibliographie

## Ouvrage de référence

Adorno, T. W. (2011). *Société : intégration, désintégration : écrits sociologiques*. Payot.

Callicott, J. B., & Lanaspeze, B. (2010). *Éthique de la terre*. Wildproject.

Chapin, F. S., Kofinas, G. P., & Folke, C. (Eds.). (2009). *Principles of ecosystem stewardship: resilience-based natural resource management in a changing world*. Springer Science & Business Media.

Cole, D. H. (2012). *Property in Land and Other Resources* (edited by Daniel H. Cole and Elinor Ostrom). Lincoln Institute of Land Policy.

Felli, R. (2008). *Les deux âmes de l'écologie. Une critique du développement durable*. L'Harmattan.

Jonas, H., & Vaillancourt, Y. (2007). *Le principe responsabilité*. Les éditions CEC.

Laval, C., & Dardot, P. (2014). *Commun, Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*. La Découverte.

Leopold, A. (2000). *Almanach d'un comté des sables*. Trad. A. Gibson. Paris. Flammarion.

Locke, J. (1795). *Traité du gouvernement civil*. Trad. D. Mazel, édition électronique de J. M. Tremblay (2002).

Heinich, N. (2017). *Des valeurs. Une approche sociologique*. Gallimard.

Marx, K. (1865). *Le capital*. Vol. 1. Paris. Éditions Sociales, 1969.

Naess, A. (1990). *Ecology, Community and Lifestyle: outline of an Ecosophy*. Cambridge University Press.

Nozick, R. (1988). *Anarchie, État et utopie*, trad. É. d'Auzac de Lamartine, Paris, PUF.

Ostrom, E. (2010). *La Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, De Boeck.

Rozzi, R., Chapin, F. S., Callicott, J. B., Pickett, S. T. A., Power, M. E., Armesto, J. J., & May, R. H. (2015). Introduction : Linking ecology and ethics for an interregional and intercultural Earth stewardship. In *Earth stewardship* (p. 1-14). Springer, Cham.

Rozzi, R., Pickett, S. T., Palmer, C., Armesto, J. J., & Callicott, J. B. (2013). *Linking ecology and ethics for a changing world*. New York: Springer.

## Articles de périodiques

- Bottom, D. L. (1997). To till the water—a history of ideas in fisheries conservation. In *Pacific Salmon & Their Ecosystems* (pp. 569-597). Springer, Boston, MA.
- Essington, T. E. (2001). The precautionary approach in fisheries management: the devil is in the details. *Trends in Ecology & Evolution*, 16(3), 121-122.
- Gullestad, P., Abotnes, A. M., Bakke, G., Skern-Mauritzen, M., Nedreaas, K., & Søvik, G. (2017). Towards ecosystem-based fisheries management in Norway—practical tools for keeping track of relevant issues and prioritising management efforts. *Marine Policy*, 77, 104-110.
- Hardin, G. (2009). The tragedy of the commons. *Journal of Natural Resources Policy Research*, 1(3), 243-253.
- Hilborn, R., Maguire, J. J., Parma, A. M., & Rosenberg, A. A. (2001). The precautionary approach and risk management: can they increase the probability of successes in fishery management?. *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*, 58(1), 99-107.
- Jentoft, S. (2000). The community: a missing link of fisheries management. *Marine policy*, 24(1), 53-60.
- Latouche, S. (2003). L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement. *Mondes en développement*, (1), 23-30.
- Momtaz, D. (1995). L'accord relatif à la conservation et à la gestion des stocks de poissons chevauchants et de grands migrants. *Annuaire français de droit international*, 41(1), 676-699.
- OECD. (2017). Sustaining Iceland's fisheries through tradeable quotas, OECD Environment policy paper, n° 9.
- Parker, S. J., McElderry, H. I., Rankin, P. S., & Hannah, R. W. (2006). Buoyancy regulation and barotrauma in two species of nearshore rockfish. *Transactions of the American Fisheries Society*, 135(5), 1213-1223.
- Parsons, L. S. (1995). *La gestion des pêches maritimes au Canada* (n° 225). NRC Research Press.
- Pedersen, E. J., Thompson, P. L., Ball, R. A., Fortin, M. J., Gouhier, T. C., Link, H., ... & Gonzalez, A. (2017). Signatures of the collapse and incipient recovery of an overexploited marine ecosystem. *Royal Society open science*, 4(7), 170215.
- Petel, M. (2018). La nature : d'un objet d'appropriation à un sujet de droit. *Réflexions pour un nouveau modèle de société. Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 80(1), 207-239.
- Walters, C., & Maguire, J. J. (1996). Lessons for stock assessment from the northern cod collapse. *Reviews in fish biology and fisheries*, 6(2), 125-137.

## Sites Web

Australian Fisheries Management Authority. (2021). Managing fisheries in a changing climate, Australian Government. [En ligne]. [www.afma.gov.au/news-media/media-releases/managing-fisheries-changing-climate](http://www.afma.gov.au/news-media/media-releases/managing-fisheries-changing-climate)

Bureau du vérificateur général du Canada. (2011, décembre). Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable, Rapport au parlement, Gouvernement du Canada.

CSMOPM. (2014). Diagnostic de la main-d'œuvre dans l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales au Québec.

Environnement et Changement climatique Canada. (2020a). Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : État des principaux stocks de poissons. Consulté le 19 août 2020. [En ligne]. [www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/etat-principaux-stocks-poissons.html](http://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/etat-principaux-stocks-poissons.html)

Environnement et Changement climatique Canada. (2020b). Quatrième rapport biennal du Canada sur les changements climatiques, Gouvernement du Canada.

Gouvernement du Québec. (2006). Loi sur le développement durable du Québec. Gouvernance fondée sur le développement durable. Gouvernement du Québec.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2019). Résumé à l'intention des décideurs. Organisation des Nations Unies

Manger notre Saint-Laurent. (2020). Manger notre Saint-Laurent, consulté le 24 septembre 2020. [En ligne]. <https://mangernotrestlaurent.com/>

MAPAQ. (2015). Pêches et Océans Canada – région du Québec – Compilation du MAPAQ. Québec : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

MPO. (2019). Évaluation du stock de flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent (4RST) en 2018. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2019/038.

MPO. (2020). Pêches et Océans Canada, Gouvernement du Canada, dernière modification le 17 août 2020. [En ligne]. [www.dfo-mpo.gc.ca/index-fra.htm](http://www.dfo-mpo.gc.ca/index-fra.htm)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (2018). La culture pour le programme 2030, Organisation des Nations Unies.

Organisation des Nations Unies. (2019). Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, Organisation des Nations Unies.

Pêches et Océans Canada. (2004). Cadre stratégique de gestion des pêches sur la côte Atlantique du Canada, Gouvernement du Canada.

- Pêches et Océans Canada. (2013). Plan de gestion intégrée : De la pêche au homard dans la zone 22 de 2010 à 2014, Gouvernement du Canada.
- Pêches et Océans Canada. (2018). L'industrie de la pêche au Québec, Gouvernement du Canada.
- Pêches et Océans Canada. (2019a). Normes de protection pour mieux conserver nos océans. [En ligne]. [www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/mpa-zpm/standards-normes-fra.html](http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/mpa-zpm/standards-normes-fra.html)
- Pêches et Océans Canada. (2019b). Policy on managing bycatch, Gouvernement du Canada. En ligne]. [www.dfo-mpo.gc.ca/reports-rapports/regs/sff-cpd/bycatch-policy-prise-access-eng.htm](http://www.dfo-mpo.gc.ca/reports-rapports/regs/sff-cpd/bycatch-policy-prise-access-eng.htm)
- Pêches et Océans Canada. (2020). Directive régionale de la gestion des programmes de quotas individuels transférables, Gouvernement du Canada.
- Régie de l'énergie du Canada. (2020). Aperçu du marché : Historique des émissions de GES du Canada, dernière modification le 11 août 2020. [En ligne]. [www.cer-rec.gc.ca/nrg/ntgrtd/mrkt/snpsh/2020/08-02cndhstrclghgmssns-fra.html](http://www.cer-rec.gc.ca/nrg/ntgrtd/mrkt/snpsh/2020/08-02cndhstrclghgmssns-fra.html)
- Shields, A. (2017). Chasse au phoque : entre mauvaise presse et espoir de relance. Le Devoir. [En ligne]. [www.ledevoir.com/environnement/494289/chasse-au-phoque-entre-mauvaise-presse-et-espoir-de-relance](http://www.ledevoir.com/environnement/494289/chasse-au-phoque-entre-mauvaise-presse-et-espoir-de-relance)

# Annexe 1 – Schéma des groupes de discussion

Participants autour de la table :

- 1 pêcheur propriétaire
- 1 aide-pêcheur
- 1 étudiant en pêche professionnelle
- 1 travailleur d'usine de transformation
- 1 citoyen

## Première partie

Chaque plan d'aménagement est illustré par une image. Les participants doivent placer ces quatre plans d'aménagement forestier en ordre de valeur. À la fin de cette mise en situation, les participants doivent aussi expliquer leur raisonnement.

- Plan d'aménagement #1

Une forêt peuplée d'une grande variété d'essences d'arbres emblématiques des forêts gaspésiennes. Cette forêt est dense et il est très difficile d'y marcher. Elle est pratiquement inaccessible, mais fournit un sanctuaire à plusieurs espèces menacées.

- Plan d'aménagement #2

Une forêt essentiellement aménagée pour l'exploitation forestière avec une seule essence de bois, exotique, sur tout le territoire aménagé. Cette forêt, maintenant différente de son état initial, est seulement accessible aux compagnies forestières, qui se sont cependant engagées à verser des redevances financières aux municipalités adjacentes.

- Plan d'aménagement #3

Une forêt anciennement exploitée dans laquelle des espèces d'arbres de faible valeur ont été plantées. Cette forêt est maintenant facilement accessible par la 132. On y trouve plusieurs activités et installations publiques gratuites pour toute la famille (musée scientifique, randonnée pédestre, sentiers pour VTT et motoneige, etc.). On y retrouve seulement des espèces animales habituées à la présence de l'homme.

- Plan d'aménagement #4

Une forêt aménagée spécialement pour recréer l'écosystème gaspésien présent avant l'arrivée de l'homme. On y retrouve une grande variété d'espèces végétales natives. Cette forêt est fermée au public. Une compagnie d'écotourisme y organise des forfaits vacances-aventure en nature à de petits groupes.

## Deuxième partie

\*Pour les questions suivantes, de faux sacs de semences ont été préparés. Sur chacun des sacs de semences, les descriptions déclinées de A à H sont imprimées. Chaque participant a en sa possession les 8 sacs. À chaque question, les participants doivent placer les sacs choisis devant eux. Ils ont ensuite un temps pour expliquer leur choix au reste des participants.

- A. Une plante qui est toujours vendue à fort prix
- B. Une plante qui a un fort potentiel de revente
- C. Une plante qui structure le jardin et produit en grande quantité, mais pas avant 10 ans
- D. Une plante unique à la Gaspésie
- E. Une plante qui a une beauté incomparable
- F. Une plante bénéfique aux abeilles et aux oiseaux
- G. Une plante ayant une croissance rapide et qui produira de nombreux fruits dès la première année
- H. Une plante bénéfique sur la santé du sol et la vie microscopique

1) Vous venez de vous décider à vous lancer dans le jardinage cet été. Vous allez au centre jardin pour vous procurer des semences et huit variétés sont disponibles. Placer tous les sacs de semences de la moins importante à la plus importante.

2) Avant de passer à la caisse, vous apprenez par un commis que le jardinage est populaire cette année et les semences sont de plus en plus rares sur les étalages. Sans que rien ne vous y oblige, y a-t-il des sacs que vous seriez prêt à laisser sur l'étalage pour les autres jardiniers ? Placer les semences dans les catégories Garder pour soi et Laisser sur l'étalage. Expliquer vos choix aux autres participants.

3) Face à un désastre écologique qui vient de frapper le pays, le ministère de l'agriculture souhaite créer une banque de semences pour favoriser l'accès aux semences pour tous et relancer un écosystème viable sur tout le territoire. En considérant que les huit sacs sont déjà les vôtres, êtes-vous prêt à en donner à cette initiative publique au détriment de vous et votre famille ? Placer dans les catégories À garder pour soi et sa famille et À laisser à la banque publique de semences. Expliquer vos choix aux autres participants, c'est-à-dire les raisons qui vous ont poussé à garder ou donner une semence.

4) Replacer ces sacs de semences en ordre croissant de valeur, de la moins importante à la plus importante. Si vos choix ont changé, veuillez en expliquer la raison aux autres participants.

# Annexe 2 – Sondage à la population

L'annexe 2 a été diffusée telle quelle.

## La valeur des ressources halieutiques

L'École de Pêches et de l'Aquaculture du Québec et le CIRADD effectuent présentement un projet de recherche visant à cibler les valeurs et les priorités concernant les ressources halieutiques des citoyens et ou acteurs du milieu de la capture et de la transformation.

Ce sondage devrait prendre environ 10 minutes de votre temps. Vous êtes entièrement libre de participer ou non à ce projet. Vous pouvez à tout moment cesser le sondage ou demander à l'équipe de retirer votre formulaire. Les données seront traitées de manière confidentielle et anonyme et votre adresse courriel ou numéro de téléphone sera seulement recueilli pour la participation au concours et pour vous offrir la possibilité de retirer votre participation. Si vous avez des questions concernant cette étude vous pouvez contacter le chercheur.

## CHERCHEUSE OU CHERCHEUR RESPONSABLE

NOM : Félix Fortin Mongeau

COORDONNÉES : 418-385-2241, poste 4147/ [Ffmongeau@cegepgim.ca](mailto:Ffmongeau@cegepgim.ca)  
(<mailto:Ffmongeau@cegepgim.ca>)

FONCTION : Enseignant chercheur

Ce sondage est approuvé par le comité d'éthique à la recherche avec des êtres humains du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Si vous avez des questions ou des plaintes concernant l'éthique de cette consultation, n'hésitez pas à contacter Marie-Lyne Larrivée, coordonnatrice du CÉRÊH-GÎM par téléphone au 418 385-2241, poste 4410 ou par courriel à l'adresse suivante : [mlarrivee@cegepgim.ca](mailto:mlarrivee@cegepgim.ca) (<mailto:mlarrivee@cegepgim.ca>).

### 1. La planète est essentiellement une réserve de ressources à la disposition de l'être humain

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

**2. Les lois environnementales sont un bon moyen pour définir les utilisations acceptables et inacceptables de la nature.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

**3. Les êtres humains ont un droit à la vie plus important que tout autre être vivant.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

**4. Tout individu devrait avoir le droit d'exploiter la nature pour combler ses propres besoins.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

**5. Être légalement propriétaire d'un milieu naturel devrait donner le droit d'en faire ce que l'on veut.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

**6. Mon bien-être dépend directement du bien-être du monde vivant.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

**7. Dans un écosystème, tous les organismes ont la même importance (bactéries, insectes, animaux, humains, etc.)**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

**8. L'importance des écosystèmes marins dépend de l'utilité qu'ils ont pour l'être humain.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

**9. Je suis prêt à diminuer mon niveau de vie pour protéger l'environnement.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

10. **Le gouvernement doit s'attaquer à la crise écologique même s'il s'avérait que la majorité était en désaccord.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

11. **Il est toujours possible de compenser la perte d'un écosystème marin en protégeant davantage un autre milieu.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

12. **Il faut d'abord protéger les écosystèmes qui présentent une abondance d'espèces commercialisables.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

13. **Afin d'aider véritablement les générations futures, il est nécessaire de créer de la richesse aujourd'hui en exploitant les ressources.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

**14. La valeur réelle d'un poisson est son prix sur le marché.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

**15. Il est acceptable d'exploiter la nature pour en tirer un revenu.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

**16. Personne n'est jamais propriétaire de la terre ou la mer, c'est un bien commun de l'humanité que chacun emprunte aux générations futures.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

**17. L'accès aux milieux naturels et aux ressources comme les poissons devrait être garanti pour tous (pour ses besoins personnels) avant de déterminer les règles et les quotas d'exploitation des entreprises.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

19. **L'être humain a le devoir de protéger la vie sous toutes ses formes.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

18. **La dégradation d'une espèce particulière ou son extinction est toujours une mauvaise chose, car elle est irremplaçable.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

20. **Les milieux marins doivent être protégés en raison de leur beauté.**

- En accord
- Partiellement en accord
- Neutre
- Partiellement en désaccord
- En désaccord

21. Avez vous des suggestions ou des commentaires concernant le sondage et notre projet?

